

Marie-Anne Chabin

Texticules acidulés



Critique malicieuse de la société de l'information
à usage de ceux qui pensent (et donc archivent)

Tome 4 : « Texticules »

Septembre 2015

Avant-propos

Ces cinquante-deux billets de blog en « -ule » ont été postés chaque lundi matin de mi-septembre 2014 à mi-septembre 2015 sur www.marieannechabin.fr.

Ils constituent le quatrième recueil de mon blog « Critique malicieuse et hebdomadaire de l'information numérique dans la société à l'usage de ceux qui pensent (et donc archivent) ».

Les trois précédents recueils (accessibles en ligne) sont :

Sérendipité et autres curiosités, 2012

Allegro ma non troppo, 2013

Ecrits en -oire (sur fond blanc), 2014

La démarche reste la même : utiliser une contrainte d'écriture (le suffixe en -ule) comme instrument sérendipitique. Chaque mot, chaque sujet est une occasion de voyager dans le temps et l'espace, de redécouvrir la réalité du monde et la société numérique sous un autre jour, de creuser la surface, de provoquer la réflexion.

L'ouvrage suit l'ordre chronologique de postage des billets.

En fin de recueil, le lecteur trouvera un index des mots-clés et une liste des liens web insérés dans les billets du blog.

Les illustrations sont le plus souvent des photos personnelles.

Précision totalement inutile : ces texticules ont à peu tous la même longueur, soit une page (mais il y en a parfois un qui est un peu plus court que l'autre).

Mon souhait est que, dans le lot, il se trouve au moins un texticule qui tintinnabule à vos oreilles...

Table des matières

01-Blogule et texticule	5
02-Elle s'appelait Caroline et était minuscule	6
03-Archivistique : le crépuscule ?	7
04-Le virus et la mérule	8
05-Popeye et sainte Ursule	9
06-De l'importance de la virgule	10
07-Avez-vous des nouvelles du comité Théodule ?	11
08-Gestion des mails : j'ai changé de formule	12
09-Les archives de la canicule	13
10-Réseau ou ergastule ?	14
11-Papier et numérique : comment ça s'article	15
12-Un MOOC qui bouscule	16
13-Les e-travaux d'Hercule	17
14- Pour Noël, offrez-lui donc un opusculé	18
15-Un homme crédule	19
16-Souffrez que je vous congratule	20
17-L'ère de la particule	21
18-L'homme, le temps et la capsule	22
19-L'archivage et son point de bascule	23
20-Le grand GAFA et son tentacule	24
21-Fusion et confusion autour de la cellule	25
22-Sans archives, on affabule	26
23-Une attitude un peu ridicule	27
24- Fanatisme sans scrupule	28
25-Le registre matricule	29
26- Réflexions sur le conventicule	30
27-Remplace ou annule ?	31
28-Une loi-tarentule	32
29-Mode d'emploi de l'infospatule	33
30-Spam-papule et spam-pustule	34
31-Quand Google sur ma famille spécule	35
32-Chaque processus doit définir les documents qu'il manipule	36
33-Les données personnelles : un nouveau type de pécule ?	37
34-Le navet ou la fêrulé	38
35-Celle du pape avait une sacrée tête	39
36-Soit dit sans préambule	40

37-Ce qu'une expression véhicule	41
38-Les sept collines de Rome, et le Janicule.....	42
39-La fin du fascicule ?	43
40-L'art de la notule	44
41- KissKissBankBank, Ulule.....	45
42-La « data » s'accumule	46
43-L'algorithme calcule	47
44-Des parlementaires soyez l'émule !.....	48
45-Le document se démantibule	49
46-Mode de la majuscule	50
47-La loi dispose et je stipule.....	51
48-Dramaticule et dramascule	52
49-Disparition et avenir de la pellicule	53
50-Ce que l'écran dissimule	54
51-Un bidule	55
52-Je récapitule	56
Liens web.....	57
Index des mots-clés.....	60

01-Blogule et texticule

Posté le 22 septembre 2014

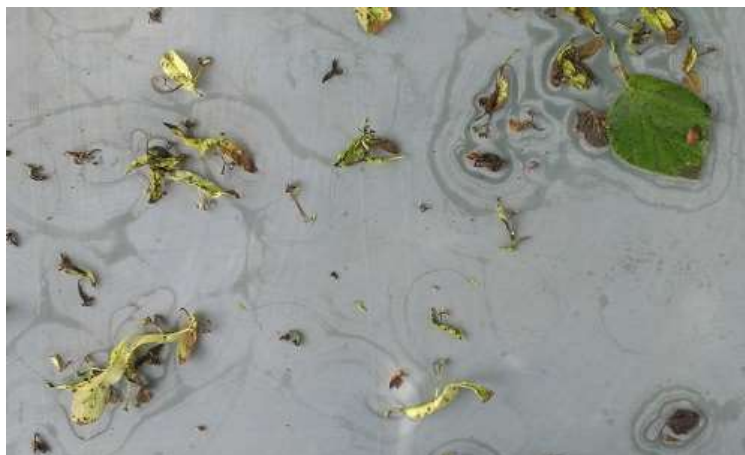
Petit blog et petit texte.

Éloge de la petitesse, art de la concision.

Un blogule peut être petit par le thème (on ne peut pas ne parler que de la crise économique, du réchauffement de la planète ou de la malbouffe) et avoir néanmoins de la couleur : blogule rouge contestataire, revendicatif, voire révolutionnaire ; blogule blanc qui agit des arguments conciliants propres à apaiser les parties opposées.

La qualité et la pertinence n'ont jamais été indexées sur la grandeur ou la longueur.

Et puis, « petit » n'est pas toujours un qualificatif en mauvaise part ; en témoignent : le Petit Poucet, le Petit Livre Rouge du président Mao, la Petite Sirène et la Petite Fadette. Il y a même un côté affectueux, l'idée d'une graine de malice.



Le texticule est une forme, peut-être un genre, littéraire, qui doit son nom à Raymond Queneau (voir par exemple son texticule sur les articles).

Le suffixe -ule est clair. Il désigne ici un texte court, voire très court : quelques paragraphes, quelques phrases, quelques expressions suffisent.

Mais ce n'est pas une vulgaire information, une suite de mots plus ou moins descriptifs ou plus ou moins narratifs sans message construit, sans propos élaboré. Car un texte, comme son étymologie l'indique, est un tissage de mots et non une énumération ou une concaténation désincarnée de noms, d'adjectifs, de verbes, d'adverbes ou de liens. **Le texticule est un tissage de mots de surface réduite, un écrit miniature.**

C'est pourquoi, dire que les textos (les SMS) et les tweets, qui se caractérisent par leur brièveté, sont tous des texticules serait très exagéré. Il ne faut pas confondre la forme et le fond. Le fond peut revêtir plusieurs formes (c'est souvent un exercice de style), et la forme peut servir plusieurs fonds. On trouve aussi des fonds sans forme et des formes sans fond. **Le texticule relève davantage de la concision de l'expression que de la petitesse formelle de l'écrit.**

Il existe de nombreux texticules qui s'ignorent ou ne savent pas se mettre en valeur. Cela dit les texticules sont quand même très nombreux dans l'univers de l'écrit. Si nombreux qu'on peut les comparer aux spermatozoïdes : sur des milliards, quelques seulement ont de l'avenir...

Dans cette société où règne la surenchère à la longueur des textes, aussi bien des romans que des thèses universitaires (que personne ne lit, ou pour que personne ne les lisent...), le texticule devrait être un modèle pour tous.

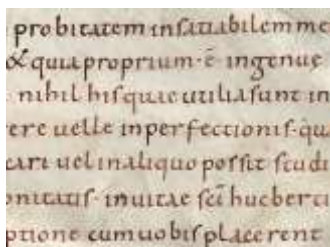
Ah ! si tous les rapports à rallonge prenaient plus souvent la forme de texticules...

... cela réduirait avantageusement le volume des documents à archiver !

02-Elle s'appelait Caroline et était minuscule

Posté le 29 septembre 2014

La minuscule caroline est l'écriture qui a eu le plus de succès le plus longtemps dans l'histoire de l'Occident.



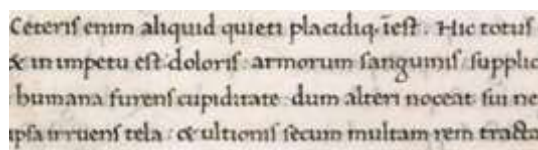
Élaborée dans un premier temps au sein de la chancellerie du royaume des Francs, à la fin du VIII^e siècle, pour améliorer la rédaction des actes royaux, cette graphie simple et claire a trouvé écho dans les ateliers de copistes des grandes abbayes, lieux de préservation et de diffusion du savoir : abbaye de Corbie, abbaye de Saint-Denis, abbaye de Saint-Martin de Tours, scriptorium de l'archevêché de Reims, et bien d'autres.

La minuscule caroline s'oppose à la fois à l'écriture mérovingienne dont les lettres majuscules étaient longues à recopier, et à l'écriture onciale, fort jolie par ses rondeurs mais difficile à déchiffrer à cause des ligatures entre les lettres qui en font une calligraphie appréciable par les initiés mais peu efficace pour la transmission du message. La caroline est sobre, les lettres sont distinctes ; les espaces entre les mots et les débuts de la ponctuation facilitent la lecture.

Au cours du IX^e siècle, la minuscule caroline s'impose donc, « boostée » par son statut d'écriture officielle du royaume décrété en 789 par Charlemagne qui lui donne son nom (Charles, Karolus, celui que l'historien Joseph Calmette appelait « le Grand Charles » - c'était avant la Seconde Guerre mondiale...). En réalité, le principal artisan de cette réforme fondamentale dans l'empire carolingien est Alcuin, ami et conseiller de Charlemagne, originaire d'York, mais les inventions des Premiers ministres portent le plus souvent le nom du roi ou du président, c'est la règle du jeu.

Tout passe, tout casse, tout lasse. La minuscule caroline est elle-même écartée au XIII^e siècle par l'écriture gothique, aux formes anguleuses rappelant les arcs brisés de l'architecture du même nom, quand la simplicité des formes de la caroline faisaient écho aux lignes sobres de l'art roman.

Nouveau rebondissement. Le courant de la Renaissance et l'invention des caractères d'imprimerie pour une diffusion large du savoir remet la minuscule caroline au goût du jour, rebaptisée, avec quelques nuances, minuscule humanistique. On voit très bien la filiation avec les polices d'écriture en vigueur aujourd'hui.



La Bibliothèque nationale de France a consacré en 2007 une exposition aux trésors carolingiens sur le site de laquelle vous pouvez voir de ravissants spécimens de minuscule caroline et des écritures qui l'ont précédée et suivie.

Le succès de la minuscule caroline tient à une convergence de vue des esprits les plus éclairés du temps, qu'ils exercent des fonctions politiques, administratives ou religieuses. L'unification d'un système de communication, que la volonté politique peut imposer pour la diffusion des instructions administratives, peut être aussi un ressort pour la promotion du savoir dès lors que la simplicité de l'outil est en mesure de séduire tous les publics.

D'autres s'y sont essayés, par exemple en décrétant un choc de simplification administrative (qui n'a pas choqué grand monde pour l'instant) dont les soubassements intellectuels sont sans doute trop légers...

N'est pas Charlemagne qui veut !

03-Archivistique : le crépuscule ?

Posté le 6 octobre 2014

J'avais en tête depuis quelques mois un billet sur le possible déclin de l'archivistique dans le contexte numérique. En effet, l'archivistique, définie ici et là comme **science** des archives mais qui se manifeste plutôt comme un ensemble de **pratiques** professionnelles régissant la collecte, le traitement, la conservation et la mise en valeur des archives, subit en ce début de siècle numérique une double offensive : d'un côté, la production numérique des futures archives appelle l'attention sur les questions d'authenticité, d'intégrité et de fiabilité des documents archivés ; or, ces questions relèvent plus de la diplomatique (discipline qui porte sur la qualité **individuelle** du document) que de l'archivistique (qui gère des **groupes** d'archives). De l'autre côté, on assiste à un regroupement d'institutions autrefois séparées (les archives et les bibliothèques) dans une vision patrimoniale plus large, l'exemple étant la fusion de la Bibliothèque et des Archives nationales du Canada en 2004. Les livres, les archives, les productions audiovisuelles, et bientôt les objets, prennent de plus en plus la forme de **contenus** et enregistrés sur des **supports** numériques ; cette uniformisation du support justifie la mutualisation de la conservation et de la valorisation des fonds patrimoniaux.

Deux événements successifs m'ont fait, sinon changer d'avis, du moins reconsidérer la question.

Tout d'abord, je me retrouve cet automne à dispenser un cours d'initiation à l'archivistique à l'Université de Nanterre dans le département dirigé par Louise Merzeau ; or, si j'enseigne l'archivistique, il faut que j'y croie, un tant soit peu ☺). Du reste, revenir aux fondamentaux de l'archivistique tels que je les ai appris dans les années 1980 présente l'intérêt de m'amener à approfondir et à motiver ce que j'ai envie d'en garder et ce que j'ai envie d'y changer.

Le second événement est la sortie le mois dernier du livre *Les écrits s'envolent : la problématique de la conservation des archives papier et numériques*, écrit par Charles Kecskeméti et Lajos Körmendy (publié chez Favre). Je l'ai lu sans attendre, d'abord parce que c'était une occasion de poursuivre une discussion entamée avec Charles Kecskeméti, ensuite parce que je commençais à être gagnée par le sentiment que mon désintérêt pour l'archivistique n'était peut-être pas justifié...

Que seront les archives demain dans une société de l'information de plus en plus numérique, un numérique éphémère et malléable, pléthorique et coûteux ?

La première partie de l'ouvrage, en traçant un tableau incisif de l'histoire de l'archivistique depuis un siècle et demi, donne le recul nécessaire à la réflexion. La seconde partie condense les éléments et les arguments du débat en analysant et en synthétisant les spécificités du document d'archives, numérique ou pas.

Face à l'illusion de tout conserver, face au risque de voir les traces de notre histoire collective s'envoler dans des nuages aux contours indistincts, la tradition archivistique a certainement quelque chose à dire pour donner du sens à ce débat sur la mémoire collective.

Les principes archivistiques orientent la sélection des documents à conserver et façonnent les fonds d'archives à transmettre aux générations futures. Or, les choix opérés aujourd'hui ne sont peut-être pas les bons... Le débat doit avoir lieu !



Le crépuscule, c'est l'entre-deux, une période de demi-obscurité ou de demi-jour qui se manifeste au lever aussi bien qu'au coucher du soleil. **Sur la photo ci-dessus, le soleil, sur la côte damalte, est-il en train de se coucher ou de se lever ?**

04-Le virus et la mэрule

Posté le 13 octobre 2014

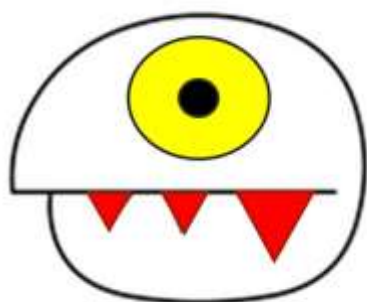
Un couple d'enfer !

Le virus est un parasite destructeur. Qu'il s'attaque aux ętres vivants ou aux systęmes informatiques, il s'ingęnie ę dęmoler ce qui fonctionne. On ne lui connaît pas d'autre objectif que de se repętre de la maladie d'autrui et de prospérer pour nuire encore plus. En informatique, il prend la forme d'un petit programme vicieux qui bloque les opęrations ou corrompt les donnęes. Si les donnęes attaquęes repręsentent des informations uniques, des traces essentielles ę l'activitę et ę la dęfense des droits, le dommage peut ętre terrible.

Parallęlement, la mэрule, surnommęe « le champignon des maisons » ou « l'ogre des boiseries », se repęit de cellulose : charpente, meubles, plinthes, qu'elle consomme entięrement, faisant de la maison un tas de poussiere... La mэрule a dęveloppę un goőt particulier pour le papier qui est de nos jours fabriquę ę base de bois (le papier chiffon, c'ętait du temps de nos ęeux). La mэрule repęre sa proie, dans une cave humide oų des archives ont ętę relęguęes, voire abandonnęes, et s'introduit subrepticement dans la masse pour la dęguster ę loisir, l'appętit venant en mangeant.

Ces deux agents destructeurs ont plusieurs points communs :

- ils ne se voient pas ; ils se cachent ę l'intęrieur de leur proie ;
- ils se propagent et anęantissent leur victime avec une rapiditę remarquable ;
- en raison des deux pręcędentes qualitęs, il est tręs difficile de contrer le parasite une fois qu'il s'est installę.



DISCRĘTION
EFFICACITĘ
DANGĖROSITĘ



Il serait curieux de faire une expęrimentation sur le sujet pour savoir qui, du virus informatique pour les fichiers numęriques ou de la mэрule pour les archives papier, est le plus destructeur. Si des personnes sont intęressęes, merci de me contacter.

Les deux compęres ont partie lięe lorsqu'ils agressent de concert un fonds d'archives mixtes (ou hybrides) c'est-ę-dire composę ę la fois de papier et de donnęes numęriques, cas de figure tręs courant aujourd'hui. **Et le virus et la mэрule sont loin d'ętre menacęs de disparition tant le nombre de documents et de fichiers est grand.**

N'y a-t-il rien ę faire contre ce flęau ? Le risque zęro n'existe pas et on n'est pas ę la veille de l'inventer mais, en attendant, **quelques mesures d'hygięne documentaire quotidienne, dictęes par le bon sens et le sens des responsabilitęs ręduisent facilement 90% des risques.** L'opęration est simple et se ręalise en deux temps : 1/identifier ce qui doit ętre protęgę ; 2/ le conserver dans un lieu sain et surtout surveillę. Pourquoi se priver ?

Pour ętre ęcologique et ne pas dętruire ces espęces (męme si elles ne sont pas protęgęes), on pourrait envisager la mise en place de virusseries et de mэрuleries, petits lieux archivistiques bien ętanches oų on dęposerait (sciemment) les documents et fichiers inutiles, pour une ęlimination par des voies naturelles.

А noter au passage que mэрule est ęgalement de genre masculin : le mэрule. Les fonds d'archives hybrides peuvent ainsi ętre attaquęs aussi bien par le virus et la mэрule (plutôt les fonds hętęroclites) que par le virus et le mэрule (quand les fonds sont plus homogęnes).

05-Popeye et sainte Ursule

Posté le 20 octobre 2014

C'est après Olive que soupirait Popeye, pas après Ursule ! Pourtant Popeye et sainte Ursule ont quelque chose en commun. **Ils doivent l'un et l'autre leur célébrité à une erreur graphique.**

La teneur en fer des épinards, qui décuple les forces de notre sympathique marin, a été elle-même injustement décuplée par une erreur de virgule qui l'a fait passer de 2,7 à 27 milligrammes par 100 g d'épinards (ou de 4 à 40 mg selon les versions de l'histoire). La vérité a été révélée bien avant la création de Popeye et son créateur en a peut-être été informé mais peu importe : l'histoire est plaisante et avantageuse.



Le nom de sainte Ursule est associé à la légende chrétienne des onze mille vierges qui connaît elle aussi plusieurs versions. Le point de départ est une inscription gravée sur la tombe de jeunes martyres massacrées par un raid de Huns à la fin du IV^e siècle à Cologne. Cette inscription indique : « XI.M.V », qu'il faudrait lire : 11 en chiffres romains suivi des initiales des mots *Martyres* et *Vierges* : onze vierges martyres. Mais certains eurent tôt fait de prendre le M pour le nombre « mille » des chiffres romains : onze mille vierges... Une stèle voisine donne le nom d'une enfant, Ursule. Et voilà, tous les ingrédients sont réunis.

L'iconographie de sainte Ursule (fête le 21 octobre) se limite en général à dix compagnes (celle de la photo, en bois, est conservée au musée du Berry à Bourges) car représenter les onze mille, quel que soit le matériau, est un travail d'une envergure démesurée. Cette réalisation monumentale aurait sans doute été facilitée par l'ingurgitation de quelques boîtes d'épinards si cela s'était trouvé, mais la plupart des représentations d'Ursule datent du Moyen âge et les épinards n'ont été popularisés en Occident qu'à la Renaissance....



Ces erreurs sont du reste favorisées par des aspirations humaines profondes : la force physique que procurent les épinards, la virginité... Bien souvent, on lit ce qu'on a envie de lire, consciemment ou pas, parfois pour le plus grand plaisir de générations de spectateurs et de fidèles.

Et finalement, qu'est-ce qui est le plus vrai des deux : la réalité ou la force de l'imaginaire ?

06-De l'importance de la virgule

Posté le 27 octobre 2014

J'ai évoqué la semaine dernière, à propos des épinards, le rôle de la virgule dans la formulation des nombres, la virgule séparant les nombres entiers des centièmes, avec des conséquences étonnantes quand on place la virgule au mauvais endroit...

Plus largement, la virgule sert à isoler dans une phrase un adjectif, un adverbe ou une proposition qualificative afin d'indiquer à quoi se rapporte ce qualificatif et de lever ainsi toute ambiguïté du discours. La virgule est d'abord au service de l'expression juste, expression écrite bien sûr, mais on peut à l'oral faire entendre la virgule par une pause. Jacques Drillon, auteur d'un *Traité de la ponctuation française* (1991) écrit : « De tous les signes de ponctuation, la virgule est le plus intéressant (à l'usage comme à l'analyse), le plus subtil, le plus varié ».

La virgule la plus célèbre se trouve sans doute dans cette réplique de Jésus (Luc 23, 43, traduction Segond) : « **Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis.** » La virgule, placée à cet endroit et non un mot plus loin, évite de comprendre : « Je te le dis en vérité aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis » qui peut s'interpréter très différemment en termes de planning car l'adverbe de temps (aujourd'hui) se rattache dans la seconde version au jour où Jésus parle et non au jour de l'entrée dans le royaume des Cieux. C'est par cet exemple qu'un de mes professeurs de collège, par ailleurs mécréant, m'a sensibilisée naguère à la valeur de la virgule.



Les illustrations sont nombreuses, y compris dans le monde de l'information et de l'archivage.

Le fichier a été transféré dans le système d'archivage, sécurisé et qualifié. La virgule indique que c'est le fichier qui a été sécurisé et non le système d'archivage qui est sécurisé. Le fichier a subi trois opérations : le transfert, la sécurisation (par un scellement par exemple) et la qualification. Si on enlève la virgule (le fichier a été transféré dans le système d'archivage sécurisé et qualifié), on n'a plus que deux opérations : le transfert et la qualification (ajout de métadonnées) ; pas besoin de le sécuriser puisque le système d'archivage, lui, l'est.

Les archives dépourvues d'intérêt doivent être détruites. Voilà une préconisation de bon sens qui vise un sous-ensemble des archives, caractérisé par cette absence ou perte d'intérêt (même si on peut discuter sur la subjectivité de cet intérêt). Mais si la phrase comportait deux virgules ainsi placées : les archives, dépourvues d'intérêt, doivent être détruites, on pourrait comprendre que les archives, qui sont toutes par nature dépourvues d'intérêt, doivent être détruites, du seul fait de leur statut d'archives, ce qui est hélas l'idée que se font certaines personnes ignorantes et qui confondent archives et vieux machins.

Autre exemple, si un commercial, paraphrasant le Christ, vous dit : « Vraiment, je vous le dis, aujourd'hui votre système d'archivage fonctionnera de manière paradisiaque », vous serez prudent en comprenant : « Vraiment, je vous le dis aujourd'hui – virgule – votre système d'archivage fonctionnera de manière paradisiaque », un jour peut-être si vous vous attellez à identifier les bons documents à conserver, à les doter des bonnes règles et à les gérer dans le meilleur outil.

Quand vous rédigez un contrat ou, plus fréquemment sans doute, un mail qui vous engage, faites attention aux virgules et à ce que vous leur faites dire !

07-Avez-vous des nouvelles du comité Théodule ?

Posté le 3 novembre 2014

Quel comité Théodule ? Il y a en a des centaines, de comités Théodule, un peu partout, bien cachés, bien tapis.

Un comité Théodule est une instance officielle qui réfléchit ou est censée réfléchir à un problème de société et qui, éventuellement, fait des recommandations pour y remédier, au travers d'un rapport adressé au ministre compétent, au Premier ministre, voire au président.

On doit l'expression au général de Gaulle qui avait un sens certain de la communication. Interpellé lors d'un voyage en province, il y a plus de cinquante ans, il déclara : « **L'essentiel pour moi, ce n'est pas ce que peuvent penser le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte, c'est ce que veut le pays.** ». C'est Théodule qui est resté dans l'histoire. Un joli prénom.

Certains commentateurs ont rapproché cette réflexion de celle de Clemenceau, autre grand communicant, qui avait dit, un peu plus tôt, que quand on voulait enterrer un problème, on créait une commission. Il y a une nuance entre les deux remarques : elle ne tient pas à la différence entre comité et commission, qui sont ici et là équivalents (synonymes aussi de conseil ou d'observatoire), mais au fait que dans un cas (Clemenceau), on cherche plutôt à noyer le poisson et dans l'autre (de Gaulle), il s'agit davantage de peigner la girafe. Les deux activités ne sont d'ailleurs pas exclusives.



La France raffole des comités Théodule, c'est un fait.

Dans un accès de courage politique, elle en supprime une fournée, pour en créer de nouveaux le surlendemain. Et la vie continue. Alors, voici quelques suggestions pour que le monde des archives ne reste pas à l'écart de la galaxie théodulienne. On pourrait créer :

- un comité pour l'échantillonnage, au titre des archives historiques, des courriers NPAI [N'habite Pas à l'Adresse Indiquée] de l'administration fiscale ;
- un haut conseil pour l'anonymisation des noms des édifices publics (collèges et lycées, gymnases et autres auditoriums) qui portent le nom de personnalités, afin de protéger celles-ci, y compris *post mortem* de toute exploitation nominative, au nom de la priorité actuelle de protection des données personnelles ;
- une commission pour définir les conditions de dématérialisation des rapports des comités Théodule de France et de Navarre, pour le cas où ils en produiraient...

Théo est un prénom à la mode depuis une quinzaine d'années. La relève est donc assurée sur ce plan-là. De sorte que, sans aller chercher des noms alambiqués et dévalorisants du type Théofrasques ou Théofilou, on pourrait appeler ces nouveaux comités, selon leur degré de pantouflardise : Théobulle, Théodort ou Théoronphle.

Je verrais bien Théoronphle comme personnage principal d'une comédie de Molière dénonçant les excroissances grasses du corps administratif.

08-Gestion des mails : j'ai changé de formule

Posté le 10 novembre 2014

Avant, je désherbaïs. Aujourd'hui, je cueille.

La messagerie électronique est un outil dont on ne saurait se passer, pas plus que du téléphone il y a vingt ans. Les outils se diversifient (messagerie instantanée, réseaux sociaux...) mais la messagerie reste le moyen le plus efficace de communiquer dans la vie professionnelle malgré des désagréments que je m'efforce de contourner.

On parle, à juste titre, de l'explosion des mails, de l'inflation exponentielle de la messagerie. Mais le nombre de courriels que vous écrivez et qui vous sont réellement destinés ne peut pas grossir sans fin. Je dirais même, en tout cas pour ce qui me concerne, qu'il est stable depuis quelques années. La différence est donc dans les mails non sollicités, les matraquages publicitaires, les spams purs et durs c'est-à-dire sans contenu, juste pour emmerder le monde, et ça marche ! Ce sont autant de mauvaises herbes qui étouffent les bons mails, une e-ivraie détestable.



Jusqu'à présent, je désherbaïs, c'est-à-dire que je supprimais manuellement les mauvais mails. J'ai essayé un temps de taguer certaines adresses comme indésirables, en vain car le logiciel de messagerie ne sait pas reconnaître ceux qui ont été mis à la porte quand ils se présentent par la fenêtre avec un déguisement. Pas au point la technique... Le même logiciel (*Outlook* pour ne pas le nommer, ni pire ni meilleur qu'un autre) classe en indésirables des messages qui ne le sont pas, ce qui oblige à contrôler cet autre répertoire que constituent les indésirables. J'ai aussi créé une autre boîte de messagerie réservée aux achats en ligne qui permet effectivement de freiner certains flux, mais ça repart de plus belle de l'autre côté !

De guerre lasse, déçue par les fonctionnalités des logiciels qui m'apparaissent de moins en moins performants, j'ai donc décidé de changer de formule. Maintenant, je cueille les bons mails pour les transplanter dans un autre répertoire, ma « vraie » boîte de réception. Vu la proportion d'indésirables, au sens large du terme, c'est-à-dire dont je n'ai rien à faire, j'y gagne en temps. **J'y gagne surtout en épanouissement personnel car il est bien plus valorisant de sélectionner ce qu'il faut garder que de s'appliquer à jeter ce qui ne sert pas, n'est-il pas ?**

Le sentiment désagréable de l'infobésité tient au fait que l'on regarde tout ce qui passe et que l'on se sent vite accablé par le volume d'informations, lesquelles sont majoritairement inutiles bien que le système veuille nous faire croire le contraire. **La proportion de l'inutile croît et c'est donc à la quête de l'utile qu'il faut se consacrer et non à éviction de l'inutile. Une question d'état d'esprit.** C'est ce que j'essaie d'enseigner à mes étudiants pour l'archivage. Au XXe siècle, les archivistes étaient formés à retirer des archives les pièces inutiles, les « papiers de corbeille », les brouillons, les doubles ou les copies qui représentaient une minorité des documents dans un dossier ; à l'époque, cela avait du sens. Cette pratique me semble complètement désuète, inefficace, oppressante, castratrice. Nous avons changé de siècle et les proportions de documents utiles à conserver parmi l'ensemble des informations produites a fondu, pour atteindre quelques pourcents.

La solution est donc de ne plus s'épuiser à retirer ce qui est inutile et, dans un mouvement inverse et économique, de capturer ce qui est utile pour le gérer dans un lieu contrôlé. Quand on a un doute sur la pertinence d'un mail, on peut toujours utiliser la technique du « purgatoire » (voir mon billet de l'an passé sur le sujet).

Un avantage tout de même à cette pollution numérique des boîtes aux lettres : j'ai entrepris il y a deux ans une collection de spams et je continue de cueillir les meilleurs. Ma collection comprend déjà plus de cent pièces fort intéressantes. Je songe à faire une exposition un jour prochain...

09-Les archives de la canicule

Posté le 17 novembre 2014

On parle des archives de la terre, des archives de la nature, des archives du climat. Dans ces expressions, le mot archives peut s'entendre de deux façons. Au sens propre, comme les traces observables laissées par les phénomènes géologiques, géophysiques ou météorologiques, dont on peut prélever des échantillons ou des carottes pour étudier leur succession dans le temps. Au sens figuré, il s'agit de la documentation collectée ou produite par ceux qui se sont intéressés à l'histoire de la terre, de la nature, du climat.

C'est dans ce second sens que je veux évoquer les archives de la canicule car une canicule ne laisse guère de traces matérielles durables. Certes, mon propos n'est pas de saison, du moins à Paris mais, justement, l'évocation de la canicule pourra nous réchauffer.

Il existe une définition officielle : « La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. »

La canicule est un phénomène météorologique récurrent mais la canicule de 2003 en Europe occidentale est un événement historique. Tout d'abord, une très longue durée, deux mois, de juin à août, avec des températures supérieures à 40 °C. Ensuite, un nombre de morts sans précédent dans les annales, avec une mortalité proche de 20000 personnes en France (plus de 70000 décès en Europe) selon l'Inserm. Enfin, une mise en évidence de l'incurie des pouvoirs publics et des familles envers les personnes âgées isolées.

C'est des sources de l'étude de ce triste épisode dont je veux parler, en me plaçant du point de vue de l'historien de cet été meurtrier. Les archives sont très variées :

- après coup, les données statistiques des instituts nationaux d'étude de la population : Inserm, Insee, INED ;
- les discours officiels sur le sujet, après coup également ;
- les journaux intimes de ceux qui ont vécu cette période éprouvante, y compris ceux qui n'ont pas survécu, après coup, toujours ;
- pendant le phénomène, pendant qu'il était encore temps de faire quelque chose : les pages nécrologiques des journaux locaux qui au mois d'août occupent quatre fois plus d'espace qu'à l'ordinaire ; les plannings des urgences hospitalières engorgées ; la comptabilité des marchands de ventilateurs et celle des entreprises de pompes funèbres (tout le monde ne peut pas être perdant) ;
- mais aussi les alertes des uns et des autres, auprès des médias pour quelques personnalités en vue, ou simplement dans le cadre du circuit hiérarchique de l'administration. Je sais que des acteurs locaux de l'équipement ou des affaires sociales ont compris assez vite la gravité de ce qui se passait et ont voulu avertir les ministères pour déclencher des actions positives autant que pour ouvrir le parapluie. Des mails ont été envoyés.



Je serais curieuse de connaître la trajectoire de ces mails-là. Ont-ils été lus ? Ont-ils été transmis ? Ont-ils été détruits ou dorment-ils encore sur de vieux disques ? J'aimerais bien pouvoir répondre à ces questions en utilisant les algorithmes qui servent aujourd'hui à exploiter le *big data* à des fins basement commerciales. Mais c'est trop demander.

L'histoire événementielle, le récit des faits n'est pas le plus difficile. À l'heure d'Internet, ces éléments sont vite disponibles. La question qui se pose est celle de la responsabilité, responsabilité de ce qui a été fait par les personnes censées être responsables, mais plus encore responsabilité de ce qui n'a pas été fait.

Il me semble que la responsabilité de ce qui n'a pas été fait mais qui aurait dû l'être caractérise assez bien l'usage des archives au XXI^e siècle.

10-Réseau ou ergastule ?

Posté le 24 novembre 2014

Il y a quelques jours, comme j'étais arrêtée au feu rouge, au volant, mon regard s'est posé sur un panneau accroché à la clôture d'un chantier de voirie, juste devant moi. Il y avait sur ce panneau le mot « réseau ». Disposant de quelques secondes de rêverie en attendant que le feu passe au vert, j'ai laissé vagabonder mon esprit à partir de ce mot, réseau...

Laissant de côté les réseaux qui sillonnent le sous-sol pour acheminer l'eau, le gaz, l'électricité (c'était un de ces réseaux-là qui justifiait le panneau, j'ai oublié lequel), ma pensée s'est portée machinalement sur **le réseau des réseaux, Internet**, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Avec ma manie innée des jeux de mots, le rébus a surgi très vite :



dessin d'Emilie (Poitiers)



RÊTS ZOO

La fable de La Fontaine me revient à la mémoire : Ce lion fut pris dans des rets... (*Le lion et le rat*), ainsi que le souvenir de ma première visite au zoo de Vincennes, à l'école primaire.

Puis, quelque chose me dit que les jeux de mots ont parfois du sens.

Nous sommes pris dans le filet de la Toile et de ses géants. Nous ne sommes pas loin de ressembler à des animaux soustraits à leur milieu naturel, confinés dans un espace restreint en dépit des paysages factices. **Nous voici conditionnés dans nos mouvements et bientôt dans nos pensées quotidiennes par une clôture électronique faite d'écrans innombrables.** On ne peut plus faire trois pas tranquille sans tomber sur un écran. Il ne s'agit plus du « petit écran » que l'on allumait le soir en famille ou du « grand écran » du viqueude. C'est l'écran du smartphone qui vibre à l'envi, l'écran du terminal de paiement chaque fois qu'on a besoin de quelque chose, cette publicité aussi imbécile qu'intrusive sur l'écran de l'ordinateur chaque fois qu'on veut se e-promener, l'écran géant d'un espace public qui impose de regarder ce match ou cette pub dont on n'a rien à faire... Notre vie est bornée par les écrans qui nous enserrant dans le réseau. La vie avant les écrans, c'était comment au fait ?

Autrement dit, le réseau mondial tend à ressembler à une vaste ergastule.

La comparaison semblera osée car nous ne sommes plus à l'époque des Romains et les internautes ne sont pas des esclaves. Spartacus, aujourd'hui, c'est du cinéma ; le bagn de Cayenne a été supprimé en 1938. Mais il reste ce conditionnement, cet enfermement, cette instrumentalisation, cette dénaturation, cette déshumanisation des relations humaines.

La différence entre le réseau numérique (ou les réseaux, sociaux, asociaux ou associés) et l'ergastule, c'est le caractère volontaire ou non de l'enfermement.

Les animaux du zoo ont été enfermés contre leur gré.

Les esclaves n'ont pas choisi leur servitude.

Les internautes...

Pouet. Pouet. Tûûûtttt !!!

Ah ! Le feu est passé au vert. Je poursuis ma route...

11-Papier et numérique : comment ça s'article

Posté le 1^{er} décembre 2014

Pour moi, très bien, merci, et vous ?

Nous avons la chance de vivre cette intéressante période de l'histoire où le numérique, comme support et instrument d'écriture, le dispute au papier, avec toutes sortes de circonvolutions mais on sait bien que le numérique s'imposera à brève échéance comme l'outil d'écriture, de lecture et d'échange quotidien entre les personnes, de la même façon que l'imprimé s'est imposé il y a cinq siècles face au manuscrit comme vecteur principal du livre.

Ceci dit, le manuscrit est toujours là, à côté du livre, pour l'art, pour l'intimité, pour le plaisir. De même que le papier subsistera pour son côté pratique et confortable, parfois comme garantie de la sécurité ou de la pérennité, mais l'essentiel des documents courants encore produits aujourd'hui sur papier va disparaître. Pourquoi s'en plaindre ? Le papier serait-il une fin en soi ?

Le postulat est simple car il repose sur deux objectifs qui ne varient guère depuis la nuit des temps dans l'organisation de l'information : l'écrit supporte la preuve et transporte le savoir. Le numérique sait faire les deux, et de manière très concurrentielle par rapport au papier dans 90% des cas.

Dans un autre domaine du progrès technique, la voiture automobile a remplacé depuis un siècle environ la voiture hippomobile. Il y a toujours des chevaux ; ils ne servent plus de moyen de transport pour porter le courrier, aller au travail ou voyager. L'emploi du cheval s'est réorganisé avec l'équitation de loisir, l'écologie, les courses hippiques (sans parler des lasagnes de bœuf...).

C'est la même chose pour l'écrit numérique. Il ne fera pas disparaître le papier ; il poussera à réorganiser et recentrer son usage sur des activités bien spécifiques. Le tout est de faire les choses à bon escient, de comprendre les tenants et aboutissants de chaque support, de chaque technique, de peser les avantages et les inconvénients du papier et du numérique, d'exploiter le meilleur de chacun pour satisfaire le besoin d'un support de communication et de conservation des documents.

Pourtant cette période transitoire du papier vers le numérique comme support de l'écrit administratif, commercial, scientifique, culturel, est assez brouillonne et regorge de comportements qui tiennent autant de l'ignorance des outils, des systèmes et du droit (pas toujours bien clair, c'est vrai) que de l'éternelle résistance d'une partie de la population au progrès technologique. On avance, on recule, on fait du sur-place. On perd beaucoup de temps à tâtonner, à se poser de mauvaises questions, ou de bonnes questions auxquelles on donne de mauvaises réponses.

Quand j'observe la pratique de scanner un document papier puis de l'imprimer pour le signer de façon manuscrite avant de le scanner de nouveau pour l'envoyer par mail à un destinataire qui l'imprimera, etc., cela me fait penser à un cheval attelé à une voiture électrique... Bien sûr, il y aura toujours un contre-exemple avec une voiture électrique en panne en plein champ, tractée jusqu'au garage par un équidé mais ce n'est pas l'utilisation normale des deux instruments.



12-Un MOOC qui bouscule

Posté le 8 décembre 2014

Le MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique », produit par le CR2PA (Club des responsables de politiques et projets d'archivage) et porté par l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense vient d'ouvrir.

MOOC ? Encore un acronyme anglais, avec prononciation variable en français, entre Mouc et Moc... Bon, je me suis ralliée à la majorité et je dis Mouc (comme dans *e-book*, et non Moc comme dans *Bric et broc*).

L'acronyme signifie **M**assive **O**pen **O**nline **C**ourse (j'avoue que je l'ignorais il y a un an ; comme les choses vont vite !...). On doit comprendre : un cours en ligne gratuit et de masse, c'est-à-dire qui est capable, grâce au vecteur Internet, de toucher des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes. Pour traduire en français, tout en respectant l'acronyme, on pourrait dire :

Meilleure Opportunité d'Offrir un Cours.

Ce MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique » est un MOOC qui innove et qui bouscule.

Ce MOOC bouscule d'abord l'image grisonnante que beaucoup de gens ont encore de l'archivage, en montrant une démarche responsable, managériale, proactive, dynamique, en mettant en lumière le geste d'archiver, un geste simple, naturel et millénaire qui consiste à documenter ses droits et ses projets, qui vise à ne pas laisser l'information à risque (mails engageants, documents contractuels, sources originales, justificatifs...) se noyer dans le flux quotidien, qui vise à mettre ces traces-là en sécurité, à réagir au dérèglement du climat informationnel engendré par le numérique, et à maîtriser le risque.

Ce MOOC bouscule la suprématie ambiante de l'outil dans la gestion de l'information et de l'archivage parce qu'il remet la responsabilité des acteurs au centre de la démarche. Les outils, toujours les outils, toujours plus performants. Alors comment se fait-il que l'information soit si mal gérée ? Et comment l'outil pourra-t-il restituer un bon document (une preuve) si le document qu'il gère n'est pas fiable et que le bon document, lui, s'est évaporé à la naissance en échappant aux griffes puissantes mais balourdes de l'outil ? C'est bien l'identification du bon document, de préférence *a priori* de sa création, qui est au cœur du dispositif.

Ce MOOC bouscule enfin cette idée reçue (en cours de réception...) que le numérique renouvellerait totalement les critères de gestion de l'information, écarterait la notion de document au profit de la seule donnée et du seul contenu, exigerait de tout réinventer. Ne sommes-nous pas des nains juchés sur les épaules de géants, comme le disait Bernard de Chartres au XII^e siècle ? En l'occurrence, l'archivistique et plus encore la diplomatique ont quelque chose à dire dans le monde numérique, quelque chose d'universel, d'atemporel, parce que depuis l'invention de l'écrit, l'information sur un support (c'est la définition internationale du document) sert à tracer des idées et des engagements, à prouver ce qui été fait, et aussi ce qui n'a pas été fait, ou pas su, ou mal fait, etc. Le numérique ne change pas cela. La diplomatique aide à comprendre la forme et la valeur d'un document unitaire ; l'archivistique aide à optimiser la gestion des masses documentaires. La machine est indispensable mais science sans conscience...

Qui que vous soyez, laissez-vous bousculer !

- visionnez les 30 premières secondes du teaser, histoire de savoir si vous vous êtes posé les bonnes questions ;
- suivez le parcours « Découverte » du MOOC (3h) ;
- inscrivez-vous pour les 6 heures et suivez l'intégralité du MOOC pour acquérir une « archivage managérial attitude ».

Ce MOOC est une :

Magnifique Occasion d'Organiser ses Connaissances !

13-Les e-travaux d'Hercule

Posté le 15 décembre 2014

La mythologie grecque a fait le tour ou presque des sentiments et des aspirations humaines. Rien de bien nouveau sous le soleil. Le fond est constant mais le décor change. Les dieux ne sont plus les mêmes, les montagnes ne sont plus infranchissables, les animaux sauvages ne sont plus invincibles, les contrées les plus lointaines ne sont plus taboues. Toute la vie passe aujourd'hui par la technologie qui révolutionne notre cadre de vie. **Ainsi, pour transposer au monde numérique la liste des défis relevés par Hercule en son temps, on pourrait demander à son successeur d'aller :**



1. **refroidir** les centaines, et même les milliers de centres de traitement de données (*data centers*) de la planète (en commençant par l'Amérique du Nord) et réduire ainsi l'empreinte écologique des données qui nous gouvernent (quand on parle de la gouvernance des données, c'est bien pour dire que ce sont les données qui gouvernent, non ?)
2. **stopper** les cyberattaques pendant une durée de dix ans, qu'on se repose un peu ;
3. **extirper** du web toutes les sottises qui s'y étalent, qu'on y voie clair ;
4. **éradiquer** les virus informatiques qui pullulent aux quatre coins du monde numérique et s'épanouissent dans leur œuvre délétère ;
5. **expurger** des serveurs des administrations et des entreprises tous les fichiers inexploitable ou inutiles, c'est-à-dire les fichiers stockés dans un format illisible ou à l'extension perdue, les documents sans lieu ni date ni auteur, les photographies des petits-enfants des collaborateurs qui sont partis en retraite depuis plus de dix ans, etc. ;
6. **dompter** le grand GAFA aux quatre têtes enrubannées de dollars et aux mille bras farfouilleurs, bidouilleurs et papouilleurs qui s'immiscent dans les dessous de chaque écran ;
7. **débuguer** (déboguer) le logiciel Louvois du ministère de la Défense (heureusement retiré du service) capable d'attribuer au trouffion la paie du général (et *vice versa*) et de donner deux paies à un capitaine et rien à un autre militaire ;
8. **dévorer** les cookies trop zélés qui, non contents de faire leur boulot (tracer les visites utiles au confort des internautes en leur évitant des ressaisies), s'amusent à cliquer le chaland et refusent de lui lâcher les baskets (personnellement, j'ai essayé avec Nike, Converse et New Balance mais c'est pareil ; je pourrais peut-être essayer la marque Feiyue ?)
9. **capturer** les spams de toutes les messageries, les enfermer dans un grand sac et les jeter une fois pour toute dans une réserve étanche où ils pourront s'entre-hameçonner jusqu'à ce que mort s'en suive ;
10. **dénicher** un *pop up* universel capable de prévenir les individus quand ils sont sur écoute ;
11. **supprimer** de la toile toutes les données personnelles indésirables de Pierre, Paul, Jacques, Nabilla ou Angelina ;
12. **faire fermer** les comptes Facebook des personnes décédées sans e-légataires.

Pour conclure, je ne dirai qu'un mot : **Bon courage !**

14- Pour Noël, offrez-lui donc un opuscule

Posté le 22 décembre 2014

Si vous n'avez pas d'idées de cadeaux, offrez donc un opuscule, sur n'importe quel sujet (philosophie, botanique, économie...), sur n'importe quel support (papier, numérique ou autre) ; tous les opuscules sont bons à offrir.

C'est que l'opuscule, dans sa forme même, présente deux avantages solides et réconfortants dans un monde effiloché et pressé : c'est une œuvre et c'est bref.

L'opuscule n'est pas un morceau d'information, un jet de mots, d'images ou de sons capturés au hasard de la survenance des événements comme peut l'être un journal d'actualité. L'opuscule se démarque totalement de la juxtaposition chronologique des dépêches ou des tweets, de la compilation mécanique des pages « Archives » des sites web, du catalogue au fil de l'eau proposé par les médias défileurs de données.

L'opuscule est une œuvre (en latin *opus*), un ouvrage, le fruit d'un travail, une création, avec un auteur qui a médité son sujet, qui a conçu son plan, peaufiné son message, élaboré son déroulé, soigné sa progression. L'opuscule a un début et une fin. C'est un objet complet, cohérent, autonome. Ces qualités de réflexion posée et d'achèvement doivent être soulignées dans un siècle où la mode va à l'immédiateté, au parcellaire, à l'écriture collaborative à toute force et évolutive à tout crin, à une certaine négation du temps. De ce point de vue, l'opuscule repose.

Et ce n'est pas tout. **L'opuscule a l'extrême avantage d'être concis, bref (ce que porte le diminutif –cule). Il contient la quintessence du sujet.** C'est beaucoup plus attractif dans la forme qu'un roman fleuve ou une somme en vingt volumes *in-folio*. Ceux et celles pour qui le temps est une donnée rare peuvent en faire le tour sans se disperser, sans perdre du temps.

Attention cependant à ne pas confondre l'opuscule avec le fascicule qui, lui, doit s'articuler avec d'autres éléments d'avant et d'après, tout au long d'une période de temps dont on ne voit pas le bout, de sorte qu'on est toujours en attente de la prochaine livraison, en se disant que la question que l'on se pose aujourd'hui en vain sera peut-être traitée dans le fascicule à suivre. Non, offrir un fascicule serait cavalier, irrespectueux, désinvolte.

L'opuscule est vraiment le cadeau idéal. Pour un adulte s'entend. Pour les enfants, le cahier de coloriage est plus indiqué. Mais pour un homme ou une femme accompli(e), enclin(e) à réfléchir et à s'instruire toujours et encore, l'opuscule, qui fait le tour d'une question métaphysique ou d'un domaine pratique, est particulièrement adapté. Son caractère complet et concis en fait un objet personnalisé, aisé à manipuler, que l'on peut facilement s'approprier. On peut même le brandir, le cas échéant, dans une manifestation, depuis le *Petit livre rouge* du président Mao à l'*Indignez vous !* de Stéphane Hessel.



Enfin, il y a des opuscules ou petits opus pour tous les profils et tous les goûts :

- pour ceux qui aiment les chats numériques, on trouvera un opus *e-cat* ;
- pour les habitants du 9.3, un opus de Saint-Ouen ;
- et pour les personnes spécialisées dans les engins de terrassement, un opus des hies.

Joyeux Noël !

15-Un homme crédule

Posté le 29 décembre 2014

Il s'appelait Michel Chasles. Il était mathématicien. Il était académicien. Et ce n'est pas rien.

Et pourtant il était crédule, si crédule, en matière d'histoire, d'écriture et de.... diplomatique.

Sorti de Polytechnique en 1812, membre de l'Institut de France, officier de la Légion d'honneur, Chasles s'était fait une réputation de savant de haut vol. Mais il est resté dans l'histoire comme l'exemple même du savant naïf, victime de son amour aveugle pour les autographes et pour l'histoire que, manifestement, il ne reconnaissait pas comme une science...



Entre 1861 et 1869, Chasles se laissa abuser par un « saute-ruisseau » nommé Denis Vrain-Lucas qui réussit à lui vendre environ 27000 lettres de personnages tous plus célèbres les uns que les autres (Galilée, Pascal, Charles Quint, mais aussi Pythagore, Alexandre le Grand, Judas Iscariote....), des « autographes » qu'il fabriquait au fur et à mesure, non sans une certaine habileté et une intelligence pratique que l'on peut saluer. Les forgeries (terme de diplomatique) étaient réellement grossières et, quelle que soit l'époque concernée, dans un même français vieillot. Extraits :

De Cléopâtre à César : « Mon très aimé, notre fils Césarion va bien. J'espère que bientôt il sera en état de supporter le voyage d'ici à Marseille où j'ai dessein de le faire instruire, tant à cause du bon air qu'on y respire que des belles choses qu'on y enseigne... »

De Charles Quint à Rabelais : « Vous qui avez l'esprit fin et subtil, me pourriez-vous satisfaire ? J'ai promis 1.000 écus à celui qui trouvera la quadrature du cercle, et nul mathématicien n'a pu résoudre ce problème... ».

La supercherie fut dévoilée par Chasles lui-même, non parce qu'il avait des doutes mais parce que, Vrain-Lucas tardant à lui livrer un lot de plusieurs milliers de lettres (l'officine de fabrication ne suivait pas le rythme des commandes !), il craignait que son fournisseur ne cherchât à le doubler avec d'autres clients qui paieraient davantage; il le fit surveiller une nuit et découvrit le pot aux roses ! L'histoire est racontée en détail par G. Lenôtre dans *L'affaire Chasles et l'arnaque Vrain-Lucas*. Lors du procès de Vrain-Lucas, le tout Paris partit d'un grand éclat de rire, mais il semble que plus d'un collègue de Chasles à l'Institut se serait aussi laissé bernier...

Comment ce manège a-t-il pu durer huit ans ? Faut-il que le mathématicien ait été aveuglé par son désir intense d'autographes ! Faut-il qu'il ait été capté par le contenu pour ne pas voir la forme !

Le sens pratique de Vrain-Lucas, conjugué à la crédulité épaisse de son client, lui donna des arguments : les lettres provenaient du fonds d'archives de la famille de Boisjournain, émigrée en Amérique ; les papiers avaient pris l'eau et étaient difficilement lisibles. Une chance qu'on les ait récupérés ! Mais Aristote et Jules César ne pouvaient écrire en français ! Non bien sûr ! Il s'agissait d'une collection d'autographes plus ancienne ; la plupart des lettres avaient été traduites par Rabelais lui-même... Ah bon !

Vrain-Lucas apparaît finalement plus charlatan que faussaire. L'occasion fait le larron. L'occasion, c'était cette figure de proue de la science dure, totalement dépourvue de sens critique face au document d'archives, de ce sens critique qui devrait faire partie du bagage intellectuel de tout un chacun, et plus encore de ceux qui prétendent faire partie des « élites ».

Dans bien d'autres cas plus récents (je pense à Internet évidemment), le client n'est-il pas coupable, par sa crédulité affichée, d'une incitation à l'escroquerie ? Qui est coupable finalement ? Qui est responsable ?

Peut-être le système éducatif ?...

16-Souffrez que je vous congratulate

Posté le 5 janvier 2015

La formule fait penser à aux circonlocutions précieuses d'un personnage de Molière.

Elle peut faire penser aussi à l'expression « Say congrats ! » que suggèrent les réseaux sociaux dès qu'un de vos « amis » a changé de job, reçu une médaille ou fête un anniversaire.

Alors, entre le Grand siècle et l'année nouvelle, l'envie m'a prise de vous congratuler, de vous adresser mes félicitations.

Je vous congratulate tout d'abord **pour le fait d'avoir un an de plus que l'année dernière à pareille époque.** Certes, vous n'y êtes pas pour grand-chose, mais cela n'a guère d'importance. On congratulate régulièrement les gens non pas pour ce qu'ils ont fait mais pour juste parce que le hasard les a placés dans un lieu favorable au moment favorable. On peut par exemple congratuler un habitant de Châteauroux pour son castelroussisme (ou sa castelroussitude) au motif que Gérard Depardieu possède aussi cette qualité et qu'il est, lui, célèbre. La proximité des grands hommes mérite compliment, et c'est très bien ainsi. La congratulation est bonne pour le moral. Pourquoi s'en priver ? Je peux donc librement vous congratuler d'avoir récemment, même si cela vous a échappé, côtoyé un fidèle de sainte Gudule, croisé un natif des bords de la Vistule ou rencontré un voyageur revenant du Janicule.

Congratulations encore **pour la ridule qui est apparue ces derniers mois au coin de votre œil ou de votre bouche.** Elle s'est peut-être installée là sans que vous n'ayez rien demandé, sous le simple effet du temps qui passe ou par suite de veilles prolongées, peu importe. L'important est que cette ridule vous appartient. Elle fait partie de vos données personnelles. Elle vous appartient et elle vous profite, assurément, car elle rehausse votre charme (ne pas confondre adorable ridule et vilaine ride) et elle est, extérieurement du moins, gage de sagesse.

Mais surtout je vous congratulate **pour les bonnes résolutions que vous avez prises ou que vous allez prendre dans les tout prochains jours :**

- ne plus jouer au funambule (inutile de vous cassez la clavicule),
- passer davantage de temps à la campagne, auprès des mules, des libellules et des renoncules,
- **et bien évidemment vous inscrire au MOOC qui bouscule, le MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique » proposé sur FUN par le CR2PA et l'Université de Paris Ouest, avec ses six modules. Démarrage le 26 janvier.**

La formule de ce MOOC est loin d'être ridicule car elle :

1. récapitule sans scrupules les concepts archivistiques,
2. spéculer sur l'environnement numérique, et
3. véhiculer les bonnes réponses à vos questions sur ce bidule qu'est le numérique.

Que vous vous appeliez Théodule ou Ursule, vous pouvez suivre les cours en ligne à votre rythme, au crépuscule ou pendant la canicule, et surtout sans entamer votre pécule (le MOOC est gratuit !).

Pour chacun, c'est un un savoir qui s'accumule, avec un investissement minuscule !



17-L'ère de la particule

Posté le 12 janvier 2015

Il ne s'agit pas d'une période révolue où la préposition « de », placée devant un nom propre, aurait symbolisé le pouvoir aristocratique. En effet, bien que l'on imagine volontiers qu'après l'abolition des privilèges au cours de la nuit du 4 août 1789, le citoyen Dubois a damé le pion au seigneur du Bois-Joli, il faut admettre que la particule dans les noms de famille n'a jamais été une preuve de noblesse, et inversement.

Il s'agit de la période présente avec ses nouvelles particules qui s'invitent de plus en plus souvent dans l'actualité littéraire, scientifique, écologique.



Le succès littéraire des **Particules élémentaires** de Michel Houellebecq, en 1998, a fait entrer dans le langage courant une expression scientifique déjà ancienne. Et le citoyen du XXI^e siècle est devenu familier des particules de l'univers qui impacte sinon sa vie, du moins son avenir.

En physique, les particules élémentaires, autrement dit les plus petits constitutifs de l'univers, ont longtemps été les atomes. Puis les atomes ont été supplantés par les électrons, les protons et les neutrons. Enfin sont venus les quarks, en attendant la suite...

Au plan écologique international, les **microparticules de plastique** qui envahissent les eaux des grands lacs d'Amérique du Nord et de l'Atlantique Nord, font froid dans le dos, même sans mettre le pied dans l'eau glacée...

Au quotidien, les particules sont fines et le font savoir par voie de presse. Alerte ! Les volcans sont en cause mais on n'y peut pas grand-chose. Alors, ce sont le feu de cheminée, le véhicule qui roule au diesel, les industries, etc. qui sont montrés du doigt. Ça fait deux siècles que ça existe mais on en parle seulement maintenant. Est-ce cela, la société de l'information ?

On pourrait dire, *stricto sensu*, qu'une pièce d'archives est une particule d'un fonds d'archives et que certains fonds d'archives comptent des millions de particules documentaires mais ni les archivistes ni les historiens ne s'expriment comme ça. Dans l'environnement papier, où l'appartenance d'une page à un document, d'un document à un dossier, d'un dossier à une série est matérielle, réelle, visuelle, l'idée est effectivement saugrenue.

Mais **dans l'environnement numérique, la donnée explose, l'information se désagrège en myriades de petits morceaux, le document s'atomise et les masses de données qui s'accumulent sur les serveurs, le big data, en viennent à n'être plus que des microparticules d'information**. Et quand je dis « atomisation », je ne suis déjà plus à la page. Je devrais parler d'« électronisation » et de « quarkisation ».

Quelles conséquences pour les humains ? J'en vois deux : d'une part, le risque de ne plus savoir rattacher une donnée à un document (document que je définis comme trace écrite, orientée dans une relation ou un contexte – je pourrais dire vectorisée – datée, chargée d'un sens) ; d'autre part, le risque de voir l'environnement informationnel pollué par des info-particules vides de sens.

Nota bene : ne pas confondre une particule fine avec une « petite partie fine », celle qu'organisent les proxénètes invétérés, les politiciens démangés par la chose et autres trafiquants de tous poils...

Élémentaire, mon cher Watson !

18-L'homme, le temps et la capsule

Posté le 19 janvier 2015

Je trouve, sur la notion de capsule, quatre références (américaines) dont le regroupement résume ma pensée (française).

Tout d'abord, l'**exposition de « capsules de temps » d'Andy Warhol au Musée d'art contemporain de Marseille** (MAC pour les initiés...). Andy Warhol a soigneusement et régulièrement (de 1974 à 1987) emballé des groupes de documents et d'objets, ayant appartenu à son univers d'artiste mais n'ayant plus d'utilité, dans des cartons baptisés « Time capsules », capsules de temps. Il en existe plus de 600. Le musée de Marseille en présente huit.

Cette collection « tient autant du journal intime que du cabinet de curiosité », résume fort bien un article de la ville de Marseille (qui n'est pas signé).

C'est, de la part de l'artiste, une démarche d'archivage au sens de « processus mémoriel, pour soi et pour les autres » (voir mon étude sur le mot archivage dans le journal *Le Monde*).



La seconde référence est **un article du Devoir qui pose la question : « Que placeriez-vous dans une capsule temporelle à ouvrir en 2115? »**, contenu destiné « aux humains du Québec qui vivront ici en 2115 ».

Cela sonne un peu comme une mise au goût du jour de la question éculée « Quel livre emporteriez-vous sur une île déserte ? » : il faut faire un choix parmi un ensemble de choses que l'on aime ou auxquelles on tient, pour se projeter dans une situation à venir. Mais l'idée est finalement différente car, avec la capsule de temps, on ne vise pas son propre avenir (s'ennuyer le moins possible le jour où on se retrouvera abandonné sur une île déserte) mais on tente d'envoyer un message aux générations futures. Cela aurait plutôt à voir finalement avec la bouteille à la mer, un désir de communication avec un ailleurs ou un au-delà.

La troisième référence est particulièrement intéressante car elle raconte l'ouverture, événement assez rare, d'une capsule de temps créée il y a longtemps, donc situation *a posteriori*.

Au début de ce mois de janvier 2015, la directrice du musée de Boston a ouvert une capsule de temps créée en 1795 contenant une collection de pièces de monnaie remontant au milieu du XVII^e siècle et allant jusqu'au milieu du XIX^e siècle car la capsule avait déjà été ouverte en 1850, enrichie et refermée. Ce n'est pas tant le rêve de communiquer avec un futur inconnu qui ressort ici que la notion de transmission d'un trésor ou d'un secret au travers d'un rituel initiatique.

Enfin, j'ai noté l'existence de **la Time Capsule d'Apple**, périphérique de stockage sans fil qui permet de « faire des sauvegardes automatiques à distance ». Là, on confond systématique et automatique. La sélection de ce qui est sauvegardé est hors processus, sans parler de la brièveté de vie de la capsule sans intervention humaine pour la pérenniser si on veut la relire dans deux siècles. Voilà bien l'arrogance commerciale de l'informatique. Agaçant.

Face au temps inexorable, la science ne peut pas grand-chose pour l'homme. Seule la volonté humaine a du sens pour l'homme, et encore avec une certaine modestie.

J'ai toujours préféré Andy Warhol à Steve Jobs.

19-L'archivage et son point de bascule

Posté le 26 janvier 2015

Archiver ou ne pas archiver. La question est binaire dès lors que l'on considère qu'archiver veut dire bien archiver (mettre en sécurité un document pour sa valeur dans le temps et le doter d'une règle de vie appropriée), et non pas stocker n'importe comment, entasser les documents sans les qualifier, repousser des écrits encombrants loin des yeux et du cœur pour s'en débarrasser pudiquement et hypocritement dans l'espoir que les souris, les virus ou la longueur du temps auront le courage de les faire disparaître.

Un document existe. C'est une information enregistrée sur un support, une feuille de papier portant un message, un fichier numérique avec ses données, ou un ensemble de feuilles, ou encore un agrégat de fichiers. Ce document est achevé ou non. Il est daté ou non. Son contenu est original ou reproduit, banal ou stratégique, confidentiel ou public. Il est explicite ou non, utile ou peut-être pas, pour une personne ou pour plusieurs. Il y a tant de cas de figure !

Ce document sera ou ne sera pas archivé.

S'il n'est pas archivé, sa vie restera pilotée par son auteur ou son détenteur, selon ses goûts ou ses habitudes (Ah, la force de l'habitude !). Certains documents s'en sortent très bien : ils ne sont jamais archivés parce qu'ils sont toujours sur le devant de la scène, ils interviennent tous les jours dans la vie de leur auteur, se transforment, voyagent. D'autres ont un avenir plus incertain : à échéance plus ou moins brève, ils sont oubliés, livrés à leur triste sort, abandonnés au profit de documents plus jeunes (tout le monde est prêt à délaisser un document de cinquante ans pour deux documents de vingt-cinq, n'est-ce pas ?)

S'il est bien archivé, le document ne sera plus modifiable, même si sa description et ses critères de gestion pourront être enrichis, et il obéira à des règles prédéfinies de conservation et d'accès, aux côtés de nombreux autres documents soumis aux mêmes règles ou à des règles similaires moyennant quelques variantes de durées de conservation, de sécurité ou de traitement.

Le geste d'archiver fait basculer le document de la sphère de l'utilisateur à la sphère de l'entité dont la responsabilité est engagée par l'action tracée dans ce document : administration, entreprise, collectivité, association, famille. **Ce point de bascule est le moment que les Anglo-saxons appellent la « record creation ».**



Ce passage du monde « vivons l'instant ! » au monde « traçons le présent pour préparer demain ! » est un moment capital dans la vie d'un document, un nouveau départ, l'initialisation d'une nouvelle vie. Oh ! Elle n'est pas forcément plus drôle que la précédente. L'archivage assure au document le gîte et le couvert (de bonnes conditions de conservation, la sécurité face aux nuisances des agents extérieurs), ce qui est déjà quelque chose. L'horizon est cependant limité, et les sorties très aléatoires. La plupart des documents archivés auront une vie pépère de chez pépère avant de s'éteindre tranquillement à un âge respectable. Mais quelques *happy few* auront droit à une vie trépidante, appelés des dizaines de fois à revenir dans un bureau ou dans un prétoire, provoquant les cris de joie de ceux qu'ils sauront renseigner, et les pleurs de ceux qui seront déçus devant la preuve des faits passés. Mes amis, quel destin !

Mais ce n'est pas le document qui décide de son sort. C'est son propriétaire, au sens juridique du terme. Pour opérer la bascule, il faut un opérateur, une intervention humaine, que ce soit l'individu directement impliqué ou l'émissaire de l'entité morale dont la responsabilité est engagée par la vie de ce document et qui doit réfléchir à ses joies et pleurs futurs...

20-Le grand GAFA et son tentacule

Posté le 2 février 2015

Il y a une quinzaine, je me suis livrée, à quelques heures de vol de Paris, à une activité très peu archivistique consistant à évoluer paresseusement dans une mer plutôt chaude, au gré de vagues ni trop calmes ni trop fortes, avec des palmiers à droite, un rocher majestueux à gauche (ou inversement selon mes gesticulations aquatiques). Bref, le pied !

Aïe, ma main !

Une sensation désagréable me tire brusquement de ma léthargie tropicale. Un machin visqueux, genre serpent, m'a furtivement enveloppé la main gauche, provoquant des picotements hélas reconnaissables. Une méduse m'a dit bonjour à sa façon, en agitant son tentacule là où je me trouve aussi. La rencontre tourne court. Certes, la mer est à tout le monde, mais ce n'est pas une raison pour agresser les passants (ce qui vaut d'ailleurs pour moi comme pour la méduse dans le fond...). Chacune rentre chez soi. Sous l'effet du vinaigre, la douleur s'apaise assez vite mais me laisse pensive. Ça me rappelle quelque chose...



C'est finalement la même sensation désagréable quand je navigue tranquillement sur Internet, regardant le paysage, passant d'un site à l'autre, rêvassant sur une thématique, filant un mot ou sautant du coq à l'âne et que, brusquement, je suis cernée par un jet de publicités aussi urticantes que clignotantes, phénomène qui annihile complètement le plaisir de la promenade. Autant sortir tout de suite de ce lieu empoisonné, ou plutôt rentrer sans attendre davantage dans mon espace non infesté (tiens, avec le réseau, on ne sait plus très bien quand on entre où et quand on sort de quoi...).

Le grand GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon, même s'il y a d'autres géants du Web) se comporte comme une méduse, assez jolie de loin, détestable quand elle s'approche trop près et déploie ses tentacules pour piéger sa proie.

Je ne parle pas de la collecte des données personnelles, c'est un autre sujet, bien que connexe. Je ne cible ici que la projection fielleuse de réclames de produits et de services, la salve paralysante de pop-up désaxés, de tous côtés de l'écran, sur toutes les pages, dans toutes les fenêtres. À vous dégoûter de surfer. C'est comme une clôture électronique qui enverrait des décharges d'images intrusives dès qu'on fait trois pas à l'air libre. Je n'y vois que la manifestation du plaisir vicieux d'empêcher autrui de s'épanouir dans la nature.

On pourrait imaginer – et même souhaiter – un géant aux grandes dents, de type cerbère, qui serait là, à l'allumage de l'écran, pour vous interdire de vous promener, cerbère que l'on pourrait décider de braver, pour le fun. Non, pas du tout ; vous avez absolument le droit de vous promener où vous voulez. Simplement, les tentacules du GAFA vous escortent. Et si elles vous gâchent la promenade, c'est vous le coupable : vous n'aimez pas la compagnie de ces gentils serviteurs qui se mettent en quatre, en huit et en seize pour vous offrir tout ce qui peut se vendre sur la planète ? C'est vous le méchant !

Si au moins une de ces pubs proposait du e-vinaigre pour neutraliser la démangeaison provoquée par les tripotements outranciers de ces monstres tentaculaires, je crois que je cliquerais tout de suite.

Médusant, non ?

21-Fusion et confusion autour de la cellule

Posté le 9 février 2015

Je veux parler de la cellule, unité élémentaire dans l'utilisation des tableurs bureautiques, avec le très répandu logiciel Excel, de Microsoft, ou les logiciels équivalents.

Les didacticiels expliquent que, l'unité de base du tableur étant la cellule, on ne peut pas – par définition – la diviser mais que l'on peut fusionner les cellules au-dessus ou à côté pour donner l'impression que ce sont les autres qui ont été divisées. Logique. Pour le mode d'emploi détaillé, voir les sites spécialisés.

La question est : pourquoi fusionner des cellules ? Les didacticiels répondent : pour améliorer l'apparence, l'esthétique du document. Et les logiciels de traitement de texte alors ? À quoi servent-ils ?

Le tableur a deux fonctions principales : le calcul et le tri. Le traitement de texte, lui, sert à manipuler un texte (ordonner, corriger, ajouter) et à mettre en forme le document final pour le destinataire. Le problème est que les deux fonctionnalités ne sont pas tout à fait compatibles puisqu'il suffit d'une seule cellule issue d'une fusion pour bloquer le tri. On travaille avec un tableur pour faire des tris et pof ! on ne peut pas trier, parce qu'un titre ou un commentaire a été mis en forme dans des cellules fusionnées. Pas logique.

Certes, il est des documents où l'on a besoin à la fois d'opérer des calculs et de rendre lisible l'information pour l'utilisateur (taille de police plus grosse, couleur, centrage...), par exemple des tableaux d'évaluation ou de cotation à l'attention de décideurs. A-t-on besoin de fusionner les cellules pour cela ? Et si le destinataire du « joli » document a besoin ou envie de trier à son tour le tableau ? Si des cellules ont été fusionnées, niquedouille ! À moins de « défusionner » bien sûr.

Je vois dans cette fusion de cellules une confusion des fonctionnalités des différents outils, confusion dommageable à l'exercice des fonctionnalités fondamentales qui se télescopent avec cette pratique. C'est un dévoiement du tableur et un dévoiement du traitement de texte. Ou alors, il faudrait que les logiciels bureautiques soient plus souples et plus clairs.

J'ai connu l'époque du tri manuel et je peux témoigner que, à partir de quelques centaines d'objets à trier, c'est parfaitement fastidieux, inutilement long et potentiellement aléatoire car *errare humanum est*. Du coup, je suis accro aux tris de données car ils apprennent toujours quelque chose. Le tri est un accélérateur de compréhension du contenu d'un tableau, quel qu'il soit. Encore faut-il qu'il n'y ait pas de cellules fusionnées !

C'est pourquoi je redoute la fusion de cellules pour son côté interruptif dans l'élan, comme je honnis :

- un véhicule stationné sur une voie réservée à la circulation, particulièrement à l'approche du carrefour du côté où je veux tourner avec ma voiture,
- une queue de rat dans une boîte de haricots verts,
- une e-pub intrusive de boîte de chocolats *Mon Chéri* pendant le Carême, etc.

Mais peut-être m'exprimé-je là avec trop d'effusion ? Je reconnais cependant un grand avantage à la fusion : celui de réduire le nombre de cellules, dont l'excès devient vite maladif. Cette maladie porte d'ailleurs un nom, si je ne me trompe : la cellulite...



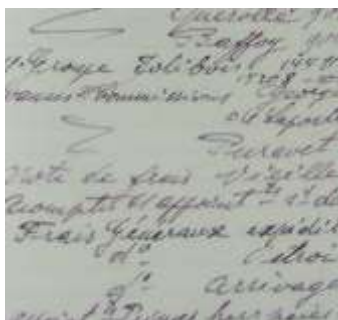
Pour ceux qui sont malgré tout accros des fusions de cellules dans les tableurs, il faut prendre garde à ne pas perdre de données. En effet, si l'on fusionne plusieurs cellules occupées, une seule voit son contenu préservé (tandis que les autres contenus sont supprimés) : la cellule supérieure gauche pour ceux qui écrivent en anglais ou en français (de gauche à droite) et la cellule supérieure droite pour ceux qui écrivent en arabe (de droite à gauche). Raisonnablement informatique qui n'a absolument rien à voir avec la politique pénitentiaire.

22-Sans archives, on affabule

Posté le 16 février 2015

Pour écrire l'histoire, entre la période, très ancienne, où les vestiges archéologiques sont les seuls matériaux, et la période plus récente – mais glissante – où des témoins oculaires peuvent contribuer à confirmer ou démentir les hypothèses, il n'y a que les archives, au sens large du terme, c'est-à-dire les documents des pouvoirs (officiels, administratifs, juridiques, comptables...) et les documents de l'esprit (livres, études, mémoires...).

Sans les archives, on est contraint à l'affabulation. Faute de traces écrites sur les actions opérées par les humains sur leurs semblables ou sur les territoires qui les environnent, on est obligé de conjecturer, d'observer la nature et les restes des civilisations. Pour ce qui est des dires, on ne peut qu'imaginer.



Avec les archives, on a le choix. On peut :

- soit solliciter poliment les archives, les interroger habilement et les confesser amicalement pour en tirer les informations propres à comprendre ce qui s'est passé ce jour-là, à tel endroit, avec telles personnes, dans tels contextes, etc. ;
- soit les utiliser comme matériaux d'inspiration poétique, déconnectés des concepts d'authenticité, de temporalité et de vraisemblance, pour créer une œuvre romanesque, une fable, ludique, loufoque, oulipienne, par exemple mettre les propos de Savonarole dans la bouche du Révérend Moon ou mettre en scène le mariage de Talleyrand avec Jeanne d'Arc...

Le respect du lecteur impose toutefois d'annoncer la couleur.

« Le recours à la fiction est certes une pratique courante, intéressante et légitime de l'écriture de l'histoire. Toutefois, le mélange des genres est contestable lorsqu'il n'est pas clairement exprimé ». Cette phrase est de l'historien Guillaume Mazeau, dans un texte qui tance justement l'ouvrage fantaisiste et étrangement épique de Michel Onfray sur Charlotte Corday (2009). Le texte de Mazeau a été publié dans le livre *Mais pourquoi tant de haine ?* d'Elisabeth Roudinesco (Seuil, 2010) et repris en ligne sur un site Internet consacré à Marat.

La difficulté est que certains croient de bonne foi s'appuyer sur les archives et écrire une « histoire objective » (quelle drôle d'expression...) alors que manifestement – par ignorance, maladresse, suffisance ? – ils ne savent pas positionner les archives utilisées dans la cartographie des archives produites et conservées sur le sujet étudié ; ils les lisent de travers et ils les trahissent plutôt qu'ils ne les exploitent.

Mais ce sont des choses qui s'apprennent. On doit apprendre à connaître et utiliser les archives pour écrire l'histoire, comme :

- on apprend le chinois, pour converser avec des sinophones,
- on apprend l'anatomie pour devenir médecin,
- on apprend le solfège et la pratique du violon pour jouer le concerto pour violon n° 3 en sol majeur K. 216 de Mozart sans écorcher les oreilles de son auditoire.

Ceci dit, on peut décider librement de parler serbo-croate à un Chinois, de jouer le concerto susdit en tapant sur des casseroles, ou de soigner la rate par un emplâtre sur l'oreille gauche. Mais ça ne donne pas le même résultat...

23-Une attitude un peu ridicule

Posté le 23 février 2015

On peut dire que le ridicule se porte bien. Les politiques qui étalent sans honte leur incivisme et les *people* qui exhibent leur niaiserie n'occupent heureusement pas toute la place. Il en reste pour tous ceux qui sont pris au piège de leurs contradictions, laissent voir leurs hésitations et s'obstinent dans l'erreur. **Je me classe dans cette dernière catégorie de personnes dans un domaine particulier (mais non exclusif) et très pointu, à savoir la typographie de la ponctuation.**

Exposé du problème.

Les règles typographiques de la langue française en France indiquent que certains signes de ponctuation, plus précisément le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux-points et le point virgule, ne doivent pas coller directement au mot qui précède mais en être séparés par une espace. Oui : une espace car, dans ce sens, le mot est féminin ; l'expression exacte est d'ailleurs : « espace fine ». Précisons qu'en typographie anglaise cette espace n'est pas requise.

Les mêmes règles indiquent que cette espace doit être insécable, c'est-à-dire que si elle se trouve en fin de ligne, elle embarque le groupe « mot + espace + signe de ponctuation » à la ligne suivante.

Le logiciel Word, que j'utilise quotidiennement, gère cela fort bien, dès lors qu'il ne lui prend pas la fantaisie de basculer tout seul dans une autre langue de référence, le plus souvent l'anglais ou le français du Canada, en fichant par terre ladite règle.

Excel, PowerPoint et HTML, que j'utilise également quasi-quotidiennement, sont beaucoup moins coopératifs. Ils ignorent superbement l'insertion de l'espace fine quand je tape " : " ou " ? ", et ils ignorent aussi la plupart du temps l'inséabilité de l'espace. Si je crée délibérément une espace, au moyen de la barre d'espacement, le signe de ponctuation est renvoyé tout seul à la ligne suivante. Le raccourci clavier de l'espace insécable « MAJ+CTRL+barre d'espacement » ne marche pas.

Ce n'est pas un problème informatique. Il y a longtemps que ces questions ont été résolues grâce à l'Unicode qui a codifié tous les caractères typographiques. Cela peut être résolu par un paramétrage *ad hoc* mais avouons que c'est lassant de ne pas pouvoir disposer d'outils simples à utiliser et, malheureusement, ça ne s'arrange pas avec les années, quoi qu'en dise la pub.

Cette situation me met devant un choix cornélien :

- adopter les règles typographiques anglaises et abandonner l'espace fine dans mes textes ; ou
- ajouter manuellement l'espace insécable dans mes documents Excel, PPT ou HTML chaque fois que je ponctue mes phrases.

Jusqu'à présent, je me suis évertuée à tenir bon, intervenant courageusement à chaque renvoi de ligne intempestif, rusant parfois en remplaçant un adjectif par un autre plus long, afin de déjouer le piège. De l'influence de la typographie anglaise sur l'usage des qualificatifs en français...

Mais mon obstination n'est-elle pas ridicule ?

N'est-il pas temps de jeter l'éponge et de cesser de perdre un temps chaque année plus précieux à ces enfantillages ? Je crois que je vais céder à la tentation (mes aïeux me pardonnent !).

Mais quoi ! L'espace est pourtant à la mode : l'espace intersidéral, l'espace culturel Louis Vuitton, l'espace numérique de travail (ENT), mon espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr et bien d'autres. Je ne demande pourtant qu'une moitié d'espace. Est-ce trop peu ? Incompréhensible !

Encore un coup d'informaticiens machistes contre les espaces féminines ?



24- Fanatisme sans scrupule

Posté le 2 mars 2015

La nouvelle vidéo de Daesh montre le saccage de plusieurs sculptures des périodes assyrienne et hellénistique du musée de Mossoul. Des individus sans scrupules (au sens étymologique, sans caillou dans leurs chaussures pour freiner leur avancée), fanatisés par d'autres individus sans scrupules (sans trouble de la conscience pour tuer les uns et manipuler les autres) sont filmés pendant qu'ils démolissent à coup de masse des statues monumentales de deux ou trois millénaires, provenant des sites de Ninive et d'Hatra.

On ressent toujours l'actualité à l'aune de ses relations de proximité avec les lieux où se passent les événements. Or, j'ai eu la chance, à la fin des années 1990, alors qu'il était encore possible malgré l'embargo d'être touriste en Irak, de visiter le musée de Mossoul, de me promener sous les remparts de Ninive, d'admirer les ruines étonnantes d'Hatra (la photo). Je précise que mon premier livre d'enfant (je ne savais pas lire encore) était l'histoire de Jonas dans le ventre de la baleine, et Jonas était originaire de Ninive, souvenir décisif dans le choix de ce voyage en Irak.



Dans la vidéo, un djihadiste explique qu'il s'agit là d'idoles païennes que les Musulmans ne doivent pas vénérer. Soit. On peut tout à fait interdire l'entrée des musées aux extrémistes (de tout poil du reste). Mais cela n'intéresse pas ceux qui veulent gouverner par la terreur.

Un musulman inculte, en regardant cette vidéo, pourrait se dire : « C'est bien fait, Assurbanipal n'avait qu'à respecter le Coran !! ». Mais comment aurait-il pu, Assurbanipal, lire le Coran écrit plus de douze siècles après sa mort ? **S'en prendre aux non-musulmans aujourd'hui est une chose ; massacrer de manière rétrospective en est une autre, qui nie le temps historique. L'histoire, comme compréhension et respect du temps qui passe, le même pour tous, fait partie de la culture.**

Cela me rappelle une conversation avec un imam turc, en sirotant le traditionnel thé à la menthe, un soir sur les hauteurs d'Ankara, quelques années plus tard. Il m'engageait vivement à me convertir à l'Islam au plus tôt, après avoir lu le Coran. Tous les chrétiens devaient être exécutés car ils étaient tous coupables de ne pas s'être convertis. J'avais alors évoqué ma grand-mère, décédée à l'époque, assurant à mon interlocuteur qu'elle n'aurait pas pu se convertir n'ayant jamais vu le Coran, et que pourtant, elle avait été une sainte femme, et que sa condamnation était injuste. L'imam réfléchit et l'admit : « ta grand-mère, d'accord, elle ne savait pas, on ne peut pas la condamner, mais toi, tu dois lire le Coran et te convertir ou mourir ». C'était quand même une concession, pour ma grand-mère...

Pour revenir à Mossoul, la chaîne France24 rapporte les propos d'un djihadiste qui a déclaré que ces objets « sataniques » auraient dû rester sous terre et que « les archéologues n'auraient pas dû y toucher ». **On nie le passé et, en même temps, on en a peur. Deux caractéristiques dévastatrices du fanatisme.**

Une organisation qui n'a pas d'histoire ni de racines ne saurait avoir un avenir ni une floraison. Elle ne peut que pourrir rapidement. On peut l'espérer.

Pour comprendre le fanatisme des fanatiseurs et des fanatisés, la supercherie des premiers, l'émulation des seconds et l'absence de scrupules de tous, je recommande la lecture du magnifique **roman de Vladimir Bartol, Alamut, publié en 1938, fiction bien plus éclairante sur le fanatisme que la plupart des articles superficiels, éphémères et occidentocentrés que nous servent les médias.**

25-Le registre matricule

Posté le 9 mars 2015

Le matricule, c'est l'individu dans la communauté.

Chaque membre de la communauté reçoit un numéro unique, un identifiant unique, qui à la fois le fait entrer dans la communauté et lui donne une identité. Il s'agit généralement de communautés officielles de personnes qui partagent le même statut (marins, universitaires, prisonniers, avocats) mais on attribue des matricules aux bateaux aussi (du reste, si on en croit les Anglais, les bateaux sont des personnes, du sexe féminin même : *she is...* dira-t-on en parlant d'un navire).

Le registre matricule, le livre (aujourd'hui la base de données) où sont enregistrés chronologiquement ces numéros, constitue la trace et la preuve de cette entrée dans la communauté à une certaine date et l'identité de la personne « immatriculée ».

Le registre matricule, c'est l'archive par excellence. Et si l'expression et son évocation de gros volume ou de grand cahier se perd, informatique oblige, la chose est plus que jamais à l'ordre du jour dans les gouvernements : comptez-vous, comptez-les !

Les deux emplois que l'on rencontre encore du « registre matricule » sont assez symptomatiques de la valeur historique des archives d'une part, de la confusion qu'engendre la forme numérique dans l'utilisation de l'écrit d'autre part.

D'abord le **registre matricule des militaires** français, conservés aux Archives départementales, librement communicables au public jusqu'à la classe 1921 et dont les généalogistes sont très friands, à juste titre. Après l'état civil, c'est la source la plus systématique pour trouver des renseignements sur un aïeul, d'autant plus que le registre est complété et mis à jour tout au long de la période militaire du soldat. Mais ça ne vaut que pour les hommes... et la parité dont on nous rebat les oreilles n'est pas rétroactive.



Le second registre matricule dont on entend encore parler au quotidien est le **registre matricule des élèves**. Il ne s'agit plus là d'archives historiques mais d'archives administratives, ce document officiel où le maître ou la maîtresse, enfin le professeur ou la professeure des écoles, doit consigner l'identité des élèves qui fréquentent l'établissement.

L'expression « registre matricule », après plus d'un siècle de pratique obligatoire, a cédé la place à la fin du XXe siècle au « registre des élèves inscrits » (circulaire de 1991) puis à la « base Élèves » parce que décidément, le mot registre pour désigner un écran où l'on saisit des noms et des chiffres, ça n'est pas très parlant. Surtout, on ne sait plus très bien à quoi ça sert. Ah ! Cette paperasse administrative, alors qu'on pourrait faire plus de pédagogie !

Au point que des directeurs d'école se demandent s'il faut continuer à remplir le registre vu qu'il y a la base Élèves. Et un syndicat de leur répondre que oui, il faut renseigner les deux parce que, dans la base Élèves, on ne retrouve pas les informations utiles qu'on trouve dans les registres, par exemple pour faire des attestations de scolarité. Encore un cas où on a installé l'informatique sans vraiment accompagner le changement...

Conclusion, le RM est vraiment important dans le processus de constitution des archives.

Le RM ?

Ah oui ! Excusez-moi, on emploie des sigles sans faire attention...

RM : registre matricule, évidemment ! Mais c'est vrai qu'on pourrait aussi bien comprendre : Rigueur Musclée, Recensement Minutieux. Résolution Militante ou Records Management...

26- Réflexions sur le conventicule

Posté le 16 mars 2015

Le mot conventicule remonte au XIV^e siècle et désigne une « petite assemblée », c'est-à-dire la réunion périodique d'un petit groupe de personnes, bien identifiées, mais il ne s'agit pas de n'importe quel rassemblement. Le conventicule suppose une intention de secret et de partage initiatique, ou bien de complot ou de sédition, selon le point de vue où on se place.

Le conventicule est donc solennel, honorifique ou valorisant pour ceux qui y participent, et suspect pour les autres qui n'y sont pas admis ou qui ont de bonnes ou mauvaises raisons de penser qu'on ne dit pas de bien de leur personne dans cette-assemblée-là. L'image du conventicule est fort différente selon que l'on en est ou que l'on en est pas.

Ceux qui sont extérieurs pourront être tentés, pour qualifier les membres du conventicule, d'user de l'expression « trois pelés et un tondu », expression très ancienne également et peu aimable, pour minimiser la valeur et le poids de l'assemblée.

Le terme conventicule est assez vieillot dans la langue française mais la chose se porte toujours bien car elle est liée à la nature humaine, à ses aspirations d'entretenir secrets et traditions, aussi bien qu'à ses travers de se méfier de ceux qui ne font pas comme tout le monde et qui, de surcroît, le font en groupe comme :

manger de la viande rouge le Vendredi Saint,
collectionner les étiquettes de fromages au lait cru,
etc.

On touche là à la liberté d'association qui est une conquête sociale pas si ancienne (un siècle et demi). Mais la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. Le conventicule en soi n'a rien de gênant. Le conventicule est une réunion privée. Grand bien fasse le conventicule aux conventiculeurs et conventiculeuses de toutes obédiences !

Ce qui, en revanche, peut prêter à contestation, ce sont les tentatives de certains conventicules pour imposer de nouvelles règles, pratiques ou modes à l'extérieur du conventicule. Ce qui est ennuyeux, c'est l'activisme prosélyte.



Cependant, avec les chamboulements de l'ère numérique et le vieillissement des institutions, il me semble qu'on assiste à l'émergence d'un genre nouveau : le conventicule officiel. L'expression se prête bien en effet à ces nombreux comités et commissions, institués jadis ou naguère par l'administration pour étudier des problèmes de société, émettre des avis, voire produire des documents de référence. Après quelques années de travail peut-être effectif et efficace, ces instances se sont endormies dans la routine, ont perdu leur légitimité dans le domaine où elles interviennent, sont en décalage avec la réalité de la société, de sorte qu'elles méritent le joli nom de Théodule.

Elles continuent néanmoins de se réunir, par la force de habitude et le sacro-saint principe français qu'on ne supprime jamais de couche au mille-feuille, quoi qu'on en dise. Elles ronronnent, fomentent quelques écrits marginaux qui connaîtront une diffusion d'estime dans un cercle restreint. Ce ne sont que des conventicules officiels.

Et la vie continue...

27-Remplace ou annule ?

Posté le 23 mars 2015

La formule « annule et remplace » est très répandue dans le monde de l'administration et de l'entreprise. Tel document annule et remplace tel autre.

Bien que constituée initialement de deux termes liés par la subtile conjonction de coordination « et », l'expression est devenue pratiquement monolithique. On ne se pose même plus la question de la différence entre le remplacement et l'annulation.

On voit à peu près ce que recouvre le premier terme ; le second suit le mouvement. C'est un couple indissociable comme le sont « perte et fracas », « sonnantes et trébuchantes », « frais et dispos », « Charybde et Scylla », « Bouvard et Pécuchet » ou encore « dématérialisation et archivage »...

Pourtant, « annule et remplace » signifie deux choses qu'il convient de distinguer :

1. **substituer un document à un autre qui est fautif** de sorte que le document fautif doit être tenu pour nul et supprimé ; le document annulé n'a produit aucun effet ou, si c'est le cas, cet effet est annulé ;
2. **produire une nouvelle version, une mise à jour d'un document engageant existant**, qui a déjà eu une vie administrative, juridique ou technique et dont la nouvelle version périmé la validité sans pour autant anéantir la réalité de cette existence passée. Le document qui est remplacé a pu être utilisé antérieurement et reste le justificatif de ces utilisations.



Exemple.

L'EDEN (École de Développement de l'Épanouissement Numérique), créée en 2007 à Bourges, recrute un nouveau professeur. L'EDEN est une école privée, elle doit donc établir **une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)** et l'adresser à l'URSSAF. Au moment de classer le double de la déclaration, le secrétariat réalise que le document envoyé comporte deux coquilles sur des données essentielles : l'EDEN a déclaré le recrutement d'Anne-Marie Chabin née en Inde, alors que c'est Marie-Anne Chabin, née dans l'Indre, qui a été recrutée ! Le secrétariat s'empresse d'émettre et d'envoyer une déclaration « annule et remplace » à l'URSSAF qui la substituera à la première, nulle et non avenue.

Fin 2014, l'EDEN a diffusé sur son site Internet et au sein de l'école **une nouvelle procédure d'évaluation de la scolarité** qui « annule et remplace », à compter du 1^{er} janvier 2015 la procédure élaborée en 2007. À noter que le principal changement est que le MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique » produit par le CR2PA, club de l'archivage managérial, en partenariat avec l'Université de Paris Ouest Nanterre, est désormais inclus dans le cursus de l'école.

En prenant ses fonctions à l'EDEN, Marie-Anne Chabin fait remarquer que la nouvelle procédure d'évaluation de la scolarité remplace la précédente, périmé son contenu en termes d'applicabilité mais ne l'annule pas car cette procédure, en vigueur de 2007 à 2014, doit être conservée pour prouver, le cas échéant, le mode d'évaluation des élèves jusque là, et garder la trace du modèle pédagogique et d'organisation des examens dans l'histoire de l'école.

28-Une loi-tarentule

Posté le 30 mars 2015

D'un côté, la tarentule, cette araignée dont la piqûre transmet le tarentisme, une maladie gesticulatoire et saltatoire (deux beaux adjectifs au passage).

De l'autre, la loi n° 2015-195 du 20 février 2015 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans les domaines de la propriété littéraire et artistique et du patrimoine culturel qui, par son article 6, **inclut dans la liste des trésors nationaux les archives publiques non historiques** (les archives historiques définitives et les archives classées y figuraient déjà).

À première vue, ça paraît plutôt une bonne nouvelle. Le législateur se penche sur les archives.

Mais si on creuse, d'article de code en article de code, on est interloqué par la profondeur de nos trésors...

En effet, la définition légale française des archives publiques visées par cette nouvelle loi est on ne peut plus vaste : l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, qui procèdent de l'activité, dans le cadre de leur mission de service public, de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une telle mission (articles L211-1 et L211-4 du code du patrimoine combinés).

Sont donc visées, outre les archives historiques qui ont franchi officiellement le Saint des saints de la mémoire commune, les archives dites « courantes » (et elles courent de plus en plus vite...) et les archives « intermédiaires » (celles qui sont déjà dédaignées par leurs producteurs mais pas encore dignes d'un traitement archivistique complet). Voilà une masse incommensurable d'archives, décuplée, ou plutôt centuplée, dans l'environnement électronique car, en France, « les données numériques naissent archives » aussi bien que les documents traditionnels, comme cela a été souligné récemment par une certaine autorité...

Traduction dans la vie courante : les tweets des ministres sont un trésor national, de même que les brouillons des procès-verbaux de toute commission, les post-its sur les dossiers de travail, les mails échangés entre les fonctionnaires et entre fonctionnaires et non-fonctionnaires, les relevés de notes, les imprimés Cerfa, les logs de connexion sur les serveurs des ministères, les listes d'inscrits aux MOOCs de FUN, les réclamations des administrés aux maires sur les horaires de la piscine, etc. Tout est archive, tout est trésor national !

Ces éléments étant désormais trésors nationaux, il faudra veiller à ce qu'ils ne quittent pas le territoire national sans autorisation. Mesdames et Messieurs les ministres, haut-fonctionnaires et moins haut-fonctionnaires, doivent donc s'attendre à ce que leurs téléphones et ordinateurs portables soient saisis et ponctionnés de leur substance archivistique, c'est-à-dire de toutes données créées dans le cadre de leur mission, dès qu'ils passeront la frontière !

Ça ressemble à une bonne blague de 1^{er} avril et pourtant, non, la loi existe bel et bien.

S'ils sont piqués par l'article 6 de cette loi, les archivistes risquent d'être touchés par la fièvre des chasseurs de trésor. Ils n'ont pas fini de sauter à droite à gauche et de démultiplier leurs gestes pour tenter d'attraper ces milliards de « trésors nationaux ». Mais il ne faut pas s'en étonner puisque cette nouvelle disposition légale est appelée à régner...



29-Mode d'emploi de l'infospatule

Posté le 6 avril 2015

Infospatule est un néologisme créé ce lundi 6 avril 2015 pour désigner un outil multifonction très prisé des médias pour prélever, délayer, mélanger et tartiner l'information.

L'infospatule est un instrument très léger, facile d'utilisation mais que certains infospatuleurs manient avec plus de dextérité que d'autres. Comment ça marche ? On choisit un ingrédient de base, en général une dépêche d'agence ou une « petite phrase » prononcée en plateau ou twittée, et on tire, on tourne, on étale... Le plus simple est de prendre un exemple.

Soit la dépêche d'agence : « Le ministre de la culture a disparu de la liste des fleurs cultivées ».

Utilisation n° 1.

On prélève une portion de la matière (il faut y aller progressivement) et on l'étale sur la toile pour que le lecteur la voie mieux, et on la met un peu en scène pour qu'il la voie encore mieux :

Le ministre de la culture a disparu ! Nous n'avons aucune autre information à cette heure mais nous avons réussi à obtenir quelques témoignages [il faut aller à la rencontre de la curiosité du lecteur].

- *Madame Michu, vous qui avez été à l'école avec le ministre, qu'en pensez-vous ?*
- *Oui, on était au collège ensemble.... En fait, il était dans une autre classe, chez les petits. Du coup, on s'est jamais parlé, et je pourrais pas vous dire son pedigree.*

Utilisation n° 2.

L'infospatule peut aussi servir à étaler, expliciter, reformuler la nouvelle pour bien accrocher l'attention du lecteur.

Disparition accidentelle. Nous apprenons avec tristesse et stupéfaction que le ministre de la culture ne figure plus sur la liste des fleurs du gouvernement. La liste en question recense toutes les fleurs cultivées sur le territoire national, qu'elles soient fanées ou en bouton (y compris les fleurs de ruine). Toutes les fleurs sont logiquement répertoriées dans la liste. Cette disparition reste pour l'instant inexpliquée. Nous n'en connaissons pas la raison et les causes n'en sont pas encore établies. Il s'agit probablement d'un accident nocturne comme il en arrive dans tel ou tel quartier perdu les dimanches d'août.

Utilisation n° 3.

Avec l'infospatule, on peut encore décomposer, mélanger, remuer tous les ingrédients de la dépêche. On ne sait pas ce qui s'est vraiment passé mais on n'a pas le temps de vérifier. Il faut boucler le numéro ; on émulsionne ce qu'on a sous la main ; le lecteur y trouvera bien ce qu'il a envie de lire :

Nouvelles du jour :

Le ministre de l'agriculture est arrivé comme une fleur place de l'Étoile, sa liste à la main.

Le ministre des listes a ouvert une boutique obscure, près d'une villa triste (sans aucune fleur).

La liste des fleurs livrées pour la ronde de nuit du ministre avec des inconnues a disparu !

La liste des ministres disparus qui se sont envoyés des fleurs s'allonge comme un boulevard de ceinture.

Les ministres cultivés ont disparu à l'horizon...



Au fait, de quoi parlait cette dépêche ?

Quel ministre ?

Quelle fleur ?

Où ? Quand ? À propos de quoi ? Il y a manifestement un maillon faible dans cette chaîne de transformation aveugle d'une information qui n'en est pas vraiment une. Un maillon faible ou un anneau déficient.

Maudit anneau...

30-Spam-papule et spam-pustule

Posté le 13 avril 2015

J'aime bien les spams.

D'abord, j'aime bien le mot, monosyllabique, sifflant comme un pétard au commencement et dont la fin fait penser à la confiture (*jam*) qui dégouline sur l'écran. L'anglicisme ne me gêne pas ; au contraire, cela me va bien de considérer que ce n'est pas un truc de cheux nous.

Ensuite, comparé aux publicités qui s'affichent en haut, à gauche, à droite et en bas de l'écran et qui polluent les pages web, insistantes, intrusives, agressives, rédhibitoires parfois, dès que j'ai le malheur de regarder quelque chose sur un site non institutionnel, le spam, lui, même s'il agace, même s'il échappe encore souvent à l'aiguillage automatique vers les « indésirables » de ma boîte de messagerie, est mille fois plus acceptable. Du reste, j'ai remarqué, sans l'explicitier vraiment, que, pour ce qui me concerne du moins, leur nombre a cessé de croître et serait même en recul.

Donc, j'aime bien les spams, car j'y trouve un intérêt. **Certains me font rire par leur contenu**, par exemple ce spam sans queue ni tête envoyé comme commentaire à mon billet de blog « Les durées de conservation et leurs maltraitements » et qui commence par « Votre manque d'objectivité est triste à voir... »

D'autres me font rêver par leur exotisme : გამოცდილებები ჩვენი, ბერვ) სათაუ, ბის თეორია და კონ! ავებულ ინტე, ა თუ ის გ... (je n'ai jamais visité la Géorgie).

D'autres encore m'intéressent par leur forme et ils constituent une matière première livrée à domicile pour faire des exercices appliqués de diplomatie numérique (ficelles plus ou moins grossières de fabrication du message pour tromper son monde : syntaxe de l'adresse mail, adresse IP, incohérences de formules, etc.).

J'aime tellement les spams que j'ai commencé à les collectionner, en août 2012, et j'en ai presque 200. Du coup, comme pour toute collection, je commence à avoir des problèmes de classement et de catégorisation. Dans ce contexte, la typologie habituelle des spams ne me convient pas.

En m'inspirant de la médecine et de la botanique, je distingue deux grandes classes de spams : les spams-papules qui sont des protubérances électroniques, de petites éminences numériques qui disparaissent facilement sans laisser de cicatrices, et les spams-pustules qui tiennent davantage de la cloque ou de la tumeur inflammatoire associée à une suppuration répulsive voire nauséabonde.

Les spams-papules sont justes désagréables et encombrants. Les spams-pustules, en revanche, présentent un certain risque comme mettre le bazar dans mon réseau (usurpation d'identité) ou de me faire dérober des données personnelles (compte bancaire, mot de passe...) si j'avais le malheur de cliquer sur le lien proposé ou d'ouvrir la pièce jointe.

Ensuite, dans ma logique de collectionneur, intervient le goût que l'on peut avoir pour telle ou telle pièce. De ce point de vue, un de mes spams-spatules préférés est celui-ci, en raisons des derniers mots qui me parlent tout particulièrement : *Je suis M AKA MARCEL, le Directeur des comptes dans d'une Banque de la place. J'ai une proposition financière et confidentielle à vous faire. Une somme flottante de 3.950.000dollars USD appartenant à un défunt client dont le nom a été identifié et noté non revendiqué dans nos audits et archives...*

Quant aux spams-pustules, j'ai sélectionné une confirmation de commande de voyage :

Site Internet : Voyages-sncf.com
Référence de paiement : 417330634
Total : 320.00 EUR
Méthode de paiement : VISA 49XXXXXXXXXXXXXX
Marque secondaire : e-Carte Bleue
Statut : Autorisé

Dommage que le message ne me dise pas où je suis allée... Si je ne craignais de voir jaillir du pus de l'écran, j'aurais presque envie de cliquer pour savoir....

31-Quand Google sur ma famille spéculé...

Posté le 20 avril 2015

Google a pris l'initiative de réécrire ma vie privée. Ce n'est pas la première fois mais jusque-là, je l'avais un peu cherché en saisissant sur un site des données personnelles farfelues.

Cette fois, le géant de l'Internet a spéculé sur mes données et s'est avisé de reconstruire mes liens familiaux « à l'insu de mon plein gré » et au mépris des lois naturelles et humaines.

Récit.

Présentation des personnages :

MAC (c'est moi) ; j'ai une dizaine d'adresses mail ; j'utilise régulièrement trois adresses IP ; j'ai une adresse *gmail* dont j'aurais bien voulu me passer mais j'ai cédé pour avoir accès à certains services pour lesquels je n'avais pas d'alternative correcte... ; je ne l'utilise pas pour la messagerie.

JAC : mon père, décédé il y a trois ans, que j'appelais et que je continue d'appeler (quand je pense à lui ou parle de lui, ce qui est assez fréquent) « Papa » ; JAC n'a jamais utilisé d'ordinateur ni de smartphone et n'avait pas d'adresse mail. *Quoi ? Comment est-ce possible ?...*

MIC et LOL : mes deux frères qui, aussi surprenant que cela puisse paraître, appelaient aussi notre père « Papa » ; MIC et LOL ont chacun une seule adresse mail, chez un opérateur qui n'est pas Google.

LEN : la fille de MIC ; LEN utilise au quotidien son compte de messagerie Google (elle est donc la seule parmi les protagonistes de l'histoire). LEN appelle MIC « Papa » et appelait JAC « Papi » : étonnant, non ? *Tout de même, ils sont extraordinaires ces Français, quelle imagination !*



Les faits :

Il y a quelques jours, MAC décide d'écrire un mail à son frère MIC. MAC saisit donc les premières lettres de son nom, s'attendant à ce que l'outil de messagerie reconnaisse le destinataire et complète, comme d'habitude. Mais non. Dans le champ « destinataire » s'inscrit : « Papa » !

MAC se frotte les yeux et se dit qu'elle a peut-être écrit quelque chose de travers. Deuxième et troisième essai : même résultat ! L'adresse mail derrière le nom « Papa » est la bonne mais pas moyen d'enlever ce « Papa » intempestif.

MAC rapporte cette insidieuse bizarrerie à LOL, lequel s'exclame, surpris : « Quoi ? Papa avait une adresse @gmail ? », partant de l'hypothèse que la confusion porte sur le « nom complet » et non sur l'adresse mail proprement dite. Je ne serais pas surprise outre-mesure de voir un géant de l'Internet créer des identités *post mortem* mais ce n'est pas ça ici.

Que s'est-il passé ? Google a manifestement rapproché l'adresse mail de MIC dans le compte de messagerie de LEN où LEN lui a donné comme « nom complet » « Papa », en toute logique, et l'adresse mail de MIC dans la messagerie de MAC qui n'a rien demandé. Désagréable sur la forme et inquiétant sur le fond.

À force de voir afficher dans mes mails que mon frère est mon père, ne risqué-je pas de finir par le croire ? Il y a là une dimension freudienne, sophoclienne – que dis-je ?, euripidienne ! Il faut être costaud pour y résister (et pourtant je connais *Antigone* par cœur !).

Va-t-on en venir à regretter les Soviétiques et la Révolution culturelle chinoise en matière de lavage de cerveau ?

Si donc vous ne voulez pas que Google agrippe votre identité avec ses tentacules et ait une position dominante dans votre famille, je vous engage vivement à exclure du « nom complet » de vos contacts de messagerie tout ce qui ressemble à « Mon chéri » ou « Ma poupée » et à n'utiliser que les dénominations objectives (prenom.nom) de vos e-interlocuteurs. Il pourrait vous arriver des histoires...

32-Chaque processus doit définir les documents qu'il manipule

Posté le 27 avril 2015

Ce n'est pas moi qui le dit mais Florent Vincent du département IT (technologies de l'information) de Thales Systèmes Aéroportés. La citation est extraite du MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique » qui s'est déroulé de janvier à mars 2015 sur FUN (France Université Numérique).

Chaque processus doit définir les documents qu'il manipule : cette phrase est essentielle pour comprendre l'archivage.

C'est que, contrairement à certaines idées reçues, les documents ne naissent pas dans les choux (pas plus que les archives ne naissent dans les roses...).

Un document (un contenu sur un support d'après la définition communément admise, mais aussi quelque chose qui contient un enseignement, petite nuance) est élaboré par un auteur, dans un contexte daté, pour une finalité donnée (informer, tracer, prouver, mémoriser). Une fois que ce document est achevé, il peut circuler, être modifié, être reproduit, occasionnant la production d'autres documents ou objets de la même « fratrie documentaire » (exemplaire, version, copie) ; il peut aussi être simplement lu et relu, utilisé, transformé, exploité, ce qui alimentera ou enrichira la création d'autres documents « cousins », « amis » ou « ennemis ».

Et le processus dans tout ça ?



Le processus, c'est le contexte, mais un contexte en mouvement, l'enchaînement des actions qui, à partir d'un événement déclencheur tel que décision, commande ou constat (entrée de processus) conduit à un résultat tel que produit, livrable ou décision (sortie de processus). Le processus donne leur sens aux documents, que ces documents soient directement le résultat du processus (un rapport d'audit, un contrat d'embauche) ou qu'ils en soient seulement une trace écrite ou l'enregistrement (certificat de conformité, procès-verbal de réception de travaux).

Les documents jalonnent la vie du processus, en plus ou moins grand nombre selon la nature et la durée du processus (industriel, intellectuel, comptable, médical...), selon le volume et la complexité des données d'entrée et de sortie. Ces documents (papiers, fichiers, groupes de données) sont reçus, créés, modifiés, transmis, façonnés, renommés, classés, assemblés, agrafés, raturés, triturés, parfois dorlotés, bref sont manipulés par le processus comme des substances chimiques dans un laboratoire pour aboutir au meilleur résultat. Si chaque substance n'est pas connue, identifiée et étiquetée, il sera bien difficile, après, d'être sûr de ce qui s'est passé, ou de contrôler les éventuelles conséquences du résultat.

Face au volume d'informations reçues, produites et circulant dans le déroulement d'un processus, le responsable de ce processus doit se poser la question de ce qu'il veut tracer, prouver, mettre en mémoire, et sous quelle forme.

Définir les documents que l'on manipule et statuer sur leur cycle de vie au fur et à mesure que se déroule le processus, c'est reconnaître et respecter le lien étroit entre l'action et le document qui la trace. Si on n'agit pas ainsi, les fichiers et les papiers s'accumulent en tas, tas auquel on s'attaquera peut-être plus tard pour en faire le tri et l'inventaire, en reconstituant tant bien que mal le contexte initial, plus souvent mal que bien. C'est donc bien *a priori* que les documents à archiver doivent être identifiés, afin qu'ils soient bien produits, première étape d'un archivage sensé.

Évidemment, tout ceci est superfétatoire pour certains processus, par exemple le processus de falsification de preuves écrites ; on peut en général faire confiance aux faussaires pour bien identifier les documents qu'ils manipulent...

33-Les données personnelles : un nouveau type de pécule ?

Posté le 4 mai 2015

Le pécule est une petite somme d'argent (modestie du suffixe) qui présente trois caractéristiques :

1. cet argent est le fruit d'un travail ou d'une activité
2. qui se déroule dans un contexte de dépendance à autrui,
3. et il ne peut être utilisé que dans certaines conditions.

Le pécule désigne notamment les économies amassées par un esclave (dans l'Antiquité), lui permettant de racheter sa liberté, ou encore l'argent gagné par un soldat ou un détenu et qui lui est restitué le jour de son départ, sans oublier le récent « pécule de vacances » avec lequel l'employeur rémunère les jours de congés du salarié.

Au-delà de l'esclavage, de l'armée, de la prison ou des vacances, le pécule est une richesse accumulée progressivement au cours du temps quand on effectue une opération qui profite à un tiers.

Cette définition s'applique assez bien aux données personnelles qui s'accumulent dans le *big data* :

1. **les données personnelles** – ou plus exactement les données à caractère personnel – **constituent une richesse** ; ce n'est pas de l'argent à proprement parler mais ces données sont monnayables et monnayées : savoir que vous êtes enchanté(e) de votre récent voyage au Brésil, que vous allez régulièrement au restaurant ou que votre couleur préférée est le rouge, ça vaut de l'argent !
2. les données qui résument votre identité et surtout celles qui décrivent vos habitudes alimentaires et vestimentaires, vos amis, vos déplacements, vos lectures, vos goûts, et qui alimentent le *big data*, sont le plus souvent **produites dans le cadre d'un enchevêtrement de CGU (conditions générales d'utilisation)** qui, finalement conduisent les individus à travailler gracieusement pour l'un ou l'autre gros bonnet du commerce en ligne ou de l'Internet, même si cette autorité ne pèse pas au quotidien sur les travailleurs du *big data* ; en publiant vos photos de vacances sur les réseaux sociaux, en « likant » telle page web (ce n'est pas par hasard que le « Je n'aime pas », voire le « Je déteste », n'est pas prévu...), ou en payant avec une carte de fidélité de telle enseigne, vous créez un pécule numérique qui est géré par l'hébergeur, la banque ou une organisation aussi discrète qu'efficace ;
3. vous pouvez mettre fin à cette servitude volontaire envers tel ou tel patron du grand réseau et recouvrer votre liberté en supprimant vos comptes et abonnements divers mais vous devrez alors abandonner vos données ; certes, vous en serez toujours propriétaire et vous pourrez les réutiliser vous-mêmes mais elles sont pour vous dépourvues de leur valeur marchande ; **les données véritables, celles qui ont de la valeur, sont celles qui resteront aux mains du gestionnaire de vos transactions** ; vous ne récupérerez pas le fruit de votre activité ; vous ne récupérerez pas votre pécule.

Les données personnelles sont bien un nouveau type de pécule : un petit pécule pour l'individu... et un gros trésor pour l'Organisation.



34-Le navet ou la fêrûle

Posté le 11 mai 2015

Il serait bon de dépoussiérer certaines expressions dont l'obsolescence commence à se faire sentir.

Tiens, par exemple « La carotte ou le bâton ».

Traduite de l'anglais, la formule résume les deux façons de faire avancer un âne, têtue et borné, qui reste sourd aux ordres de son maître : on peut l'inciter à avancer en présentant à ses yeux une carotte supposée exciter son appétit et, avec l'objectif d'obtenir la carotte, le mettre en action ; on peut aussi menacer sa croupe d'un coup de bâton, la sanction étant supposée lui faire préférer la marche plutôt qu'une volée de bois vert (ou d'une autre couleur du reste). Dans le monde du travail, les ânes étant devenus assez rares (constat limité hélas à l'espèce animale), l'expression est surtout utilisée par métaphore pour le management des humains. Mais il faut reconnaître son côté suranné (sur-âné ?).

Les termes de la comparaison gagneraient à être mis au goût du jour et du politiquement correct.

La carotte d'abord. Bien sûr, c'est joli une carotte, c'est coloré (orange, jaune), c'est un peu sucré, ça rend aimable mais c'est vraiment très commun. Et, en ces temps de lutte anti-tabac, faire miroiter une carotte tout en dissuadant d'aller au bureau de tabac dont la carotte est l'emblème, c'est assez contradictoire.

Le navet est manifestement plus adapté à la situation et plus efficace. Son bicolorisme subtil (rose, blanc), sa sphéricité inachevée, son insipidité consensuelle sont autant d'atouts qui rendent le navet plus attractif que la carotte. Surtout, il n'y a pas mieux que le navet pour séduire les foules : devant un film d'auteur ou face à un chef d'œuvre, le plus grand nombre se bute, se détourne et refuse d'aller plus avant ; proposez à la place un navet, tout le monde se précipite et joue des coudes pour accéder au premier rang.



L'incitation à aller de l'avant semble donc plus réaliste avec le gentil navet qu'avec la banale carotte. À l'autre bout du choix, le bâton s'efface devant la fêrûle.

Le bâton, c'est un peu fruste et pas beaucoup mieux connoté que la carotte au regard des standards actuels. En effet, les châtiments corporels sont aujourd'hui très mal vus et il faut être vigilant, si on parle de carotte et de bâton, même pour les dénoncer, à ne pas se faire taxer d'incitation à la maltraitance en plus d'appel au meurtre (fumer tue) ou de complot pour agrandir le trou de la Sécu.

La fêrûle, au contraire, est un instrument façonné par la civilisation qui donne de la profondeur à la sanction. Derrière le coup qui menace l'arrière-train de l'âne ou les fesses du récalcitrant, il y a l'ombre du maître ou de la maîtresse qui tient la fêrûle et qui veille, du haut de son autorité, à ce qu'aucun commandement ne soit bafoué. Avec la fêrûle, la punition ne se réduit pas à un vulgaire geste qui agite un objet allongé, plus ou moins lisse, dans le but de percuter un épiderme sensible. La fêrûle peut caresser les parties charnues de la personne ou le plat de ses mains mais elle symbolise plus spécifiquement la condamnation morale de la communauté tout entière devant un comportement non conforme. Or, la honte d'être ostracisé est parfois bien pire que la douleur physique. La menace de l'exclusion du groupe social fait avancer plus sûrement qu'une punition corporelle.

Autres temps, autres mœurs...

35-Celle du pape avait une sacrée tête

Posté le 18 mai 2015

Mot en quatre lettres.

Cette définition de mots-croisés n'est pas trop ardue pour celui qui a des lettres (par exemple trois lettres de moulin...), et plus facile encore quand on sait que les trois quarts du mot sont constitués par le suffixe hebdomadaire de ce blog (-ule).

Mais je me suis interdit d'écrire ici le mot et il ne figure pas non plus parmi les mots-clés du billet, ni dans le nom du fichier image, à dessein.



Outre le clin d'œil aux cruciverbistes et l'exercice de style, le sujet de ce billet est précisément la question de l'indexation automatique quand le mot « clé » n'est pas directement exprimé dans le texte.

L'indexation consiste à décrire un document (je pourrais dire *contenu* ou *ressource* mais je n'aime pas ces mots-là) à l'aide de mots qui synthétisent la teneur de l'écrit ou de l'image, le sujet abordé, les thèmes traités, les principales personnes et les principaux lieux concernés, autrement dit les mots-clés. Dans les fichiers des bibliothèques et plus encore sur le web, les mots-clés sont organisés, structurés, associés, de telle façon qu'un utilisateur qui pose une question reçoive en retour une liste de résultats ou de références à choisir.

L'indexation a deux finalités : d'une part, accéder à l'information ; d'autre part, contrôler l'information.

L'indexation – qui procède de l'analyse du document – est un art, autrefois enseigné dans certaines écoles. Mais depuis que le tout numérique a imposé sa loi, l'indexation est devenue une industrie robotisée. Des algorithmes toujours plus puissants ont remis l'indexation manuelle au placard et assez souvent, hélas, l'intelligence humaine avec elle. L'indexation automatique moissonne, comptabilise, trie, relie, classe des milliards de mots ou d'images, et c'est tant mieux pour la documentation technique et scientifique. En revanche, pour la littérature, la diplomatie ou la correspondance privée, les prouesses de l'automatisation sont amusantes mais réductrices (oui, c'est très intéressant de savoir en un clic combien de fois Flaubert a utilisé le mot « amour » dans *l'Éducation sentimentale*, mais cela ne relève pas de la littérature et ne pourra jamais remplacer la lecture et l'analyse du roman...).

La domination algorithmique conduit l'auteur qui veut être mis en valeur à se plier aux exigences du web (titres, gras, liens...) ; elle conditionne pareillement celui qui veut échapper aux règles du numérique, pour de mauvaises ou de bonnes raisons (comme moi au début de ce billet) et l'incite à les contourner. Depuis la généralisation des automobiles il y a un bon demi-siècle, on fait attention en traversant la rue ; avec l'avènement des réseaux et de leurs escouades d'algorithmes, il faut faire aujourd'hui attention à ce qu'on diffuse et à ce qu'on ne diffuse pas sur les réseaux (web, mails, SMS, téléphone...).

Le sujet est au cœur de l'actualité sur la surveillance, officielle ou officieuse, des communications entre personnes, publiques ou privées. **Il y a deux méthodes opposées de surveillance** : le contrôle systématique de tout un chacun avec une indexation robotisée de type Haine SA (là, le robot pourra faire le lien phonétique si ça chante avec l'agence qui défraie la chronique, je m'en fiche, ce n'est pas le mot que je veux cacher) ; et un contrôle plus ciblé combinant la technologie et l'analyse humaine. La recherche de vraisemblance et de cohérence des propos de telle ou telle personne est sans aucun doute plus efficace que le brassage de millions de mots par des algorithmes froids et incultes produisant un fourre-tout où on ne trouve rien.

Les bêtas des deux bords se feront piéger par les algorithmes, et tant pis pour eux. Les malins, quant à eux, y trouveront une stimulation supplémentaire pour leur activité. **C'est le jeu du chat et de la souris, version big data.** Décidément, tout commence et tout finit par des animaux...

36-Soit dit sans préambule

Posté le 25 mai 2015

Je n'aime pas le *Petit Larousse*. Je ne l'ai jamais aimé.

Il y avait chez moi, comme dans la grande majorité des foyers, un *Petit Larousse illustré*, avec sa reliure déginguée à force d'être manipulée par tout le monde, et ses pages roses ornées de citations latines qui font rêver (soit parce qu'on médite sur leur portée philosophique, soit parce qu'on ne les comprend pas et qu'on imagine des choses...).

La collégienne que j'ai été est restée plusieurs fois dubitative devant le peu d'explications que procurait le dictionnaire, créant déception et frustration. Le summum est un traumatisme subi à l'adolescence en consultant le dictionnaire pour accroître mes connaissances zoologiques ; je revois encore les deux définitions : « Merle : espèce de grive », « Grive : espèce de merle ». Boum !

Je croyais alors que le dictionnaire était un outil pour s'instruire, un lieu de promenade intellectuelle où l'on sautille d'un mot à l'autre, où l'on gambade dans une prairie de mots connus et inconnus comme des herbes folles ou familières... J'en ai conçu une certaine détestation de l'ouvrage et un soupçon à l'encontre des éditions *Larousse*. Je précise que ceci ne vaut pas pour le *Grand Larousse du XXe siècle* en vingt volumes dont je me suis au contraire longtemps délectée. **La qualité d'un dictionnaire n'est pas une affaire de nombre de pages ou de volumes ; c'est une affaire d'état d'esprit.**

J'avais quasiment oublié le *Larousse* (il y a prescription) quand une notification du *Monde* (quotidien auquel je suis abonnée) rappelle tout cela à ma mémoire et.... en rajoute une couche. **Pour commenter la sortie fin mai de l'édition 2016 du dictionnaire et illustrer l'introduction de nouveaux mots dans l'ouvrage dit de référence, le journal propose un quiz intitulé « Maîtrisez-vous le vocabulaire du XXI^e siècle ? »** (édition du 20 mai). J'avoue ne pas avoir trouvé en ligne qui avait concocté ce quiz, de la journaliste Mathilde Damgé, d'Elisa Perriguer, de l'équipe *Larousse* ou d'un quatrième larron, petit problème de traçabilité, mais ce n'est pas le sujet.

Par esprit de veille sur la langue française, et par curiosité pour les quizz puisque j'en ai concocté quelques-uns pour le MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique », je vais voir. **Il y a là dix mots : mouillasser, rioule, mobbing, akathisie, bolos, nomophobe, bardasser, tchouler, bobologie, zaraguina.** Pour chaque mot, trois définitions au choix.

Je ne connais ni utilise aucun de ces mots ! Déprime. Je ne maîtrise pas le vocabulaire du XXI^e siècle ! Je suis foutue, complètement *out*, ringardisée puisque la réalité quotidienne du langage m'est étrangère.

Allons ! Hauts les cœurs ! Il faut tenir, lutter, résister, ne pas subir, aurait dit le maréchal de Lattre de Tassigny. Bon. Je respire et me lance courageusement à l'assaut du quiz. Bien m'en prend car je m'en tire honorablement grâce au pur hasard et un peu à ma connaissance du grec et du latin (vu les temps qui courent, quelle chance j'ai eu d'apprendre cela au collège !). C'est une consolation. Providence et langues mortes étant de mon côté, j'ai encore un peu d'espoir, de m'en sortir dans l'existence, dans ce XXI^e siècle hostile.



Le lendemain, une autre notification du *Monde* revient sur la nouvelle édition du *Larousse* et souligne que celle-ci se veut **connectée au monde numérique, avec notamment l'entrée dans le dictionnaire des mots : "big data", "selfie" et "community manager"**. Me croirez-vous, je connais les trois mots et les utilise fréquemment... Soupirez de soulagement. Sourire. Comme quoi, l'humeur tient à peu de choses ☺.

Pour finir, je crois qu'il y a une erreur dans le quiz. Pour « bobologie », la réponse donnée pour bonne est « Ensemble des maux bénins qui occasionnent des interventions ou des consultations médicales souvent abusives » ; je crois plutôt que c'est « Science humaine étudiant le comportement et les habitudes des "bourgeois bohèmes" », comme certains bobos qui font des quizz...

37-Ce qu'une expression véhicule

Posté le 1^{er} juin 2015



Les cinq infos qu'il fallait retenir de ce week-end

Vous avez décroché de l'actu pendant le week-end ? Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir des deux derniers jours.

La formule, derrière une allure anodine et même badine, véhicule une perception de la relation de l'individu au monde et au temps qui n'est pas neutre. Elle a un côté scolaire, à la fois culpabilisant et déculpabilisant. Elle a aussi un côté péremptoire et surtout prétentieux.

Le vocabulaire est celui de l'école : le « ce qu'il faut retenir » que l'on trouve à la fin des leçons ; le « décrochage » caractérise l'attitude de l'élève qui ne suit pas, par manque de moyens intellectuels ou par manque de volonté (la raison n'est pas en cause) ; mais, ouf !, il y a une séance de « rattrapage » à l'examen.

Vous avez passé votre samedi à marcher dans la nature en écoutant chanter les oiseaux, vous n'avez pas allumé la télé de toute la journée de dimanche, vous avez laissé votre smartphone tranquille dans un coin (afin qu'il vous rende la pareille) ; vous vous êtes livré(e) à diverses occupations agréables et vous n'avez vraiment pas eu le temps de lire la presse. Seulement voilà, vous ne vous sentez pas bien à l'idée d'arriver le lundi matin au bureau ignorant de l'actualité, incapable de parler de la dernière manifestation, du dernier bilan de la catastrophe, de la dernière petite phrase du politique de service ou de la starlette du moment. C'est relativement grave. Et c'est vous le coupable !

Comment faire ?

Pas de problème ! Il y a « les cinq infos à retenir du week-end » (parfois, il n'y en a que quatre, d'autres fois, il y en a six ou sept). Ça se trouve sur le site d'un certain nombre de journaux en ligne (l'illustration ici est tirée d'un mail du journal *Le Monde* le 23 mars 2015). En trois clics et 30 secondes, vous vous remettez à niveau. C'est génial ! Pourquoi dépenser du temps, perdre du temps, gaspiller du temps, à s'informer hors du temps de travail légal puisqu'on peut arriver au même résultat que si on ne le fait pas, à savoir être informé le lundi matin ?

Non seulement, on n'a pas à se fatiguer à naviguer dans la masse des événements qui se succèdent à une vitesse effrénée autour de la planète (sols, sous-sols et airs) mais on n'a pas besoin non plus de trier et de sélectionner les informations ; on peut se contenter du résumé prémâché ; votre journal pense pour vous ! Une antisèche formidable pour le rendez-vous à la cafétéria de début de semaine, pour les réunions qui suivent, et même pour le dîner en ville du mardi soir. Très pratique.

D'ordinaire, les points essentiels résumés sous le titre « ce qu'il faut retenir » sont liés à une production intellectuelle circonscrite et sont élaborés par une personne qui connaît bien le document en question :

- les points à retenir d'un cours selon l'auteur du manuel ou selon l'enseignant qui construit de cours en cours sa transmission de savoir ;
- les points à retenir d'un discours selon une personne avisée qui l'a écouté de bout en bout et entend restituer les phrases-clés à ceux qui n'ont pas écouté, lu ou compris l'intégralité ;
- les points à retenir d'un rapport ou d'une loi selon un expert qui l'a analysé(e), remis en contexte et qui met chacun de ces points en perspective pour son auditoire ou ses lecteurs.

Mais résumer une tranche hebdomadaire de saucisson d'actualité mondiale, c'est une autre paire de manches ! Les journalistes sont décidément très forts...

Bah ! Il suffit d'évacuer tout ce qui n'est pas événementiel, d'ignorer les tenants et les aboutissants des choses pour ne retenir que quelques victoires et défaites, des ouis et des nons, des cris et des rires, et le tour est joué. Du pain et des jeux en quelque sorte. A-t-on besoin d'autre chose ?

38-Les sept collines de Rome, et le Janicule

Posté le 8 juin 2015

L'histoire, la géographie, la religion, toutes les disciplines aiment utiliser les chiffres pour organiser les connaissances. Les chiffres, c'est précis, pédagogique, symbolique, ésotérique, avec une faveur pour **le chiffre sept** :

- les sept collines de Rome
- les sept merveilles du monde
- les sept péchés capitaux
- les sept piliers de la sagesse
- les sept couleurs de l'arc-en-ciel
- les sept nains de Blanche-Neige

C'est épatant !

Il y a aussi les douze travaux d'Hercule, les douze apôtres et les douze imams (pour les chiites duodécimains), les neuf muses, les neuf vies du chat, les cinq continents, les cinq sens, les quatre saisons, les trois mousquetaires, sans oublier les trois âges des archives...

Revenons aux **sept collines de Rome** qui sont donc (dans l'ordre alphabétique) : Aventin, Caelius, Capitole, Esquilin, Palatin, Quirinal et Viminal. Tout le monde le sait, mais bizarrement, quand on veut les réciter, on n'en trouve que six...



Le Janicule, qui est géographiquement une colline et qui se trouve à Rome, ne fait pas partie des sept collines, pour au moins deux raisons : il se trouve hors les murs de la Rome antique, et il est le résultat, dans sa configuration actuelle, de siècles d'accumulation de débris autour de la cité romaine.

Mais outre sa configuration physique qui, au-dessus du Transtevere, en fait un superbe point de vue sur la ville éternelle, le Janicule est aussi un lieu historique très symbolique de l'histoire de l'Italie puisque c'est là que Garibaldi vainquit les Français en 1849, bien après Romulus et Remus.

Les huit collines de Rome témoignent à la fois du poids de l'Antiquité dans la culture occidentale (pour combien de temps encore ?) et du besoin d'intégrer au discours historique les nouveautés, géographiques et humaines, siècle après siècle.

Il y a périodiquement des tentatives pour revoir le système de référence, plus ou moins couronnées de succès. Les arts libéraux du Moyen âge, au nombre de sept (grammaire, dialectique, rhétorique, puis arithmétique, musique, géométrie et astronomie) ont bel et bien été remplacés par les arts « modernes » : architecture, sculpture, arts visuels, musique (la seule à tirer son épingle du jeu), littérature, arts de la scène et le fameux septième art, le cinéma, à son tour dépassé, bien poussivement, par le huitième art (photographie) et le neuvième (BD), en attendant le dixième.

Ces références universelles mettent du temps à s'imposer, quand elles y parviennent. Ainsi, la liste des **sept nouvelles merveilles du monde**, concoctée par une fondation *ad hoc* et proposée au monde lors d'une grande messe à Lisbonne le 7/07/2007 ne semble pas, malgré la symbolique forcée de l'inauguration, en position de détrôner l'ancienne.

Il semble plus facile de prolonger une liste que de la remplacer. En littérature, cela suggère l'histoire du cinquième fils Aymon qui épouse la cinquième fille du Docteur March ; après la mille et deuxième nuit, ils décident de recueillir le 102^e dalmatien, etc.

39-La fin du fascicule ?

Posté le 15 juin 2015

Le mot fascicule est représentatif de ces appellations de documents (avec volume, registre, base de données...) qui mêlent une notion intellectuelle à une notion matérielle, preuve, s'il en était besoin, que le contenu et le support dans un document sont intimement liés.

Au plan intellectuel et au plan matériel, le fascicule est une partie d'un tout, avec deux cas de figure ;

1. **la juxtaposition** physique et intellectuelle des fascicules comme autant de chapitres d'un même livre ou des éléments d'une même collection. Le fascicule est un moyen d'échelonner la publication ou la diffusion ; il est une livraison périodique au sens des éditeurs de presse et de revue de naguère. Là, tous les fascicules sont sur le même plan ; chaque fascicule est un document en soi, tout en appartenant à un ensemble plus large, la collection ;
2. **l'ajout-insertion** : le fascicule suppose l'existence d'un ouvrage principal qu'il vient compléter. Au fil du temps, les fascicules se succèdent, s'ajoutent ou se remplacent les uns les autres autour du document principal. La raison d'être du fascicule est que les informations qu'il contient n'étaient pas disponibles, parce que non encore avérées ou non encore découvertes, lors de la publication de l'ouvrage principal. Le contenu de celui-ci est périmé et doit donc être mis à jour. Comme il est trop lourd et coûteux de tout refaire, l'éditeur diffuse seulement les données nouvelles, sous forme de quelques feuillets ou de cahiers dénommés fascicules. Ce fascicule n'est pas un document autoportant ; il est une partie additionnelle d'un document préexistant. D'un fascicule à l'autre, la date, plus que tout autre élément d'identification, joue un rôle essentiel car il modifie la date du document complété.

Il faut avoir aujourd'hui plus de quarante ans, voire plus de cinquante, c'est-à-dire avoir vécu à l'ère pré-numérique pour savoir combien il était à la fois utile et fastidieux d'insérer dans les classeurs du « Dalloz », d'une encyclopédie médicale ou d'une procédure industrielle, les derniers fascicules papier « annule et remplace » reçus par le courrier postal, afin que les collaborateurs disposent toujours d'une documentation « à jour ».

C'était une tâche très minutieuse, confiée à des petites mains (et même à des moyennes mains) et surtout pas à un stagiaire, tant les conséquences d'un mauvais classement pouvaient être désastreuses. Le numérique a balayé tout cela. On insiste beaucoup sur l'effet réseau du numérique aujourd'hui, et c'est pour l'heure son aspect le plus flagrant. Mais à la fin du dernier siècle, l'automatisation des mises à jour de la documentation technique et juridique a été une vraie révolution dans les habitudes documentaires. Le versionnage informatique a périmé la dimension matérielle du fascicule et, du même coup, l'a évacué du vocabulaire de l'entreprise.

Exit le fascicule, bonjour la version.

Heureusement pour le fascicule, le monde papier se maintient et lui apporte son soutien, en rehaussant la dimension collection de ce document. Le fascicule, léger dans sa forme, est aussi plus digeste. Or, si le consommateur du vingt-et-unième siècle s'attaque encore parfois à quelques sommes littéraires (*Harry Potter*, etc.), il préfère en général consommer léger (en avalant un hamburger et un coca pour compenser). Les brochures (petite publication de format A4 ou A5) sont donc plus attrayantes pour le lecteur pressé ou superficiel.

Lorsque que la brochure (dont le nom vient aussi de la forme matérielle, brochée), s'inscrit dans une série éditoriale (guides pratiques, biographies, etc.), **le joli mot de fascicule reprend ses droits**. Et si en plus, on a une forte remise sur le deuxième, comme (la photo) dans la collection « Bretagne » des éditions *Grand West*, pourquoi hésiter ?



40-L'art de la notule

Posté le 22 juin 2015

N'allez pas confondre une notule avec un texticule !

Le point commun, bien sûr, c'est la brièveté du document, indiquée par le diminutif. Mais si toute note est un texte, tout texte n'est pas une note et, par voie de conséquence, toute notule est un texticule mais tout texticule n'est pas une notule. La théorie des ensembles s'applique aussi dans le monde documentaire.

Rédiger une note n'est pas simple. Suivant l'argument exposé *supra*, c'est plus difficile de rédiger une notule que d'écrire un texticule. Vous aurez *noté* (je pèse mes mots) que le texte (et son texticule de dérivé) s'écrit, tandis que la notule, aussi bien que la note, se rédige. Au passage, la forme pronominale (s'écrit, se rédige) est une façon de parler (entendez : d'écrire) car le texte ne s'écrit pas tout seul, non plus que la note ne se rédige toute seule. En effet, si on écarte le cas des séances de spiritisme où l'esprit invoqué utilise un guéridon en guise de stylo, le texte est écrit et la note est rédigée par un auteur, un humain qui s'exprime (là, la forme pronominale est appropriée).

Rédiger une note est difficile parce que la note est un genre documentaire, et même plusieurs genres qui obéissent à certaines règles de forme. Pour un rédacteur subordonné, la note doit à la fois synthétiser l'affaire sur laquelle elle porte et formuler un commentaire ou une proposition d'action pour le destinataire de la note qui n'a pas le temps d'étudier le sujet. Pour le supérieur hiérarchique, en revanche, l'objectif de la note est de faire savoir à l'ensemble des subordonnés une décision à appliquer. Il y a dans l'administration comme dans l'entreprise de nombreuses appellations autour de la note : note de service, note de procédure, note d'instruction, note de synthèse, note de présentation, note de cadrage, note de frais, etc.

Mais, rédiger une notule, contrairement à ce qu'on pourrait penser, est encore plus difficile que de rédiger une note. La difficulté est dans la concision. La notule est un genre documentaire particulier, presque un genre littéraire. Oui, disons-le, la notule est un art.

Or, il est une profession qui s'est emparée de la notule avec conviction et enthousiasme : ce sont les libraires. C'est même à la notule que l'on reconnaît le libraire – à ne pas confondre avec le marchand de livres, lequel le plus souvent vend mais ne lit pas. Donc le libraire, le vrai, se doit d'informer ses clients sur les livres qu'il lui propose et il aime partager avec eux son opinion sur ses coups de cœur (plus rarement ses coups de gueule mais pourquoi pas).



La partie analyse de la notule est sans doute la plus aisée à rédiger car le contenu du livre offre la matière, aussi variée que les livres eux-mêmes. L'appréciation finale, qui doit séduire le client de la librairie et futur lecteur, exige investissement et imagination pour agencer les qualificatifs dans un registre lexical qui est peu extensible ainsi que l'explique un libraire sur son blog.

L'illustration est une notule de Jean-Christophe (joli prénom pour un libraire, aussi joli que Romain ou Roland...). Le cliché a été pris avec l'assentiment de son auteur à la librairie de Paris, place de Clichy, où j'aime acheter mes livres depuis que j'ai dit m... à Amazon, un marchand de livres qui m'inondait de suggestions de lectures toutes plus sottes que grenues, et depuis que j'ai renoncé à comprendre le classement des livres à la FNAC...

41- KissKissBankBank, Ulule...

Posté le 29 juin 2015

... et la suppression des cours de latin et de grec par la réforme du collège.

« Nous avons créé **KissKissBankBank** pour les créateurs, les inventeurs, les humanistes et les audacieux du monde entier. Allez au bout de vos idées, collectez des fonds pour réaliser vos projets » peut-on lire sur la plateforme de l'entreprise.

Ulule, créé en 2010, est le concurrent qui monte ; on note, parmi les projets-phares portés par Ulule et relayés par les médias, le projet de sauvetage de Nice-Matin lancé par les salariés du journal et la rénovation par le Musée d'Orsay du tableau *L'Atelier du peintre* de Gustave Courbet.



Des milliers de projets (même si tous n'arrivent pas au bout), des centaines de milliers de contributeurs, des millions d'euros collectés. La plateforme retient entre 5 et 8% des fonds collectés par les projets réussis pour son propre financement, soit à peu près le même taux qu'une société de portage pour les consultants indépendants qu'elle gère. Normal.

Les plateformes de micro-financement ont le vent en poupe et cela est hautement réjouissant car les utilisations de la technologie et des réseaux au service de la démocratie sont suffisamment rares pour être saluées. L'expression la plus courante pour traduire en français le concept anglo-saxon de *crowdfunding* est « financement participatif » mais n'est-ce pas une tautologie ? Peut-on financer quelque chose sans y participer ? Micro-financement est plus descriptif. On pourrait dire aussi financement populaire ou démo-financement (*demos* = le peuple en grec).

Ce système est un levier d'engagement dans la société, un levier démocratique, car il permet la mise en relation de porteurs de projet et de personnes intéressées, enthousiastes et volontaires pour s'investir dans un projet, quel que soit sa nature. Il s'agira de réaliser un rêve (dans ce cas le contributeur se paie un rêve par procuration et c'est déjà pas mal) ou de pallier la défaillance des institutions et l'incurie des pouvoirs publics dans la réalisation ou la maintenance de missions d'intérêt public (là, les contributeurs qui sont aussi contribuables paient deux fois, mais c'est sans doute un moindre mal et on peut espérer que les porteurs de projet de KissKissBankBank et Ulule gaspillent moins que les bureaucrates).

Exemple avec la réforme du collège en cours. Le ministère a décidé de bazarder l'enseignement du latin et du grec, ce qui apparaît à beaucoup comme la perte d'une opportunité d'accéder à un savoir et à un savoir-faire utile dans la vie. Les protestations des opposants sont légitimes ; la tribune ironique (« Pour en finir avec le latin et le grec ») du philosophe Pascal Engel, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, parue dans *Libération* le 9 avril 2015, est éclairante, mais ce sont des mots, rien que des mots, lesquels n'arrêtent pas les politiques.

Je propose donc quelque chose de concret pour réagir de manière aussi démocratique qu'efficace à la disparition programmée de l'enseignement du latin et du grec à l'Éducation nationale : concevoir un MOOC pour un apprentissage vivant et coloré de ces deux langues qui sont moins mortes qu'on ne le dit, et financer le projet sur KissKissBankBank ou Ulule. Si tous les protestataires versent leur obole, c'est quasiment gagné côté budget. Sur le plan du contenu, il suffit que quelques-uns s'entendent sur la pédagogie du MOOC et relèvent leurs manches. C'est loin d'être insurmontable et assez sympathique (je parle en connaissance de cause). Je m'engage à participer, aux plans financier, voire pédagogique, du projet et je gage que ce MOOC touchera 500 000 personnes. À suivre ?

Vive KissKissBankBank ! Vive Ulule !

42-La « data » s'accumule

Posté le 3 juillet 2015

« La data, une nouvelle arme de séduction massive » pouvait-on lire dans *Les Echos* en 2013.

« La Data, levier pour personnaliser sa présence digitale » titrait le *Journaldunet* en 2014.

« La data va-t-elle envahir les stades ? » se demandait le site www.frenchweb.fr un peu plus tard.

Ah ! Cette manie de parler anglais en massacrant le latin...

Data est une forme plurielle. Data évoque le collectif, le tout, la masse. Le mot ne vise pas un élément unique qui serait donné (en latin *datum*, supin du verbe *dare*), une donnée unitaire, autrement dit un nom, un lieu ou une date. Eh oui ! la date de temps a la même origine que la donnée ; elle s'opposait autrefois à la date de lieu laquelle s'est perdue il y a quelques siècles déjà mais la voici qui revient avec le numérique et la géolocalisation. LA donnée, c'est encore une adresse IP, un objet, un nombre, un prix, une vitesse, une température, un degré, une direction, etc. **Ce sont des milliards d'identités, croisés avec des milliards de lieux et agrégés à des milliards de valeurs qui constituent jour après jour LES « data ».**

Data est aussi une forme grammaticale neutre, le pluriel latin de *datum*, ingéré tel que par la langue anglaise. Mais le français ignore le neutre. En France, il faut du sexe, en tout cas du genre, féminin ou masculin, mais pas du neutre ! Laissez donc le neutre aux Allemands, aux Russes et autres Grecs. *No comment*, au plutôt si : « Dis-moi comment tu parles, je te dirai comment tu penses... ».

Le mot *data* féminisé, c'est tout un symbole. Faut-il y déceler une réaction subconsciente à la parité forcée qui obsède la société depuis quelque temps, une manière subreptice de souligner la facette maligne, exubérante, envahissante, virevoltante, et parfois affriolante de la donnée ? On peut noter aussi que la terminaison nous rapproche de la pampa, la mafia, la malaria, la paranoïa et bien évidemment la cata ! Mama mia ! Gageons que l'on va bientôt nous parler de la politique de la quota pour les migrants ou de la physique de la quanta. Tous les espoirs sont permis.

Bref, ça (les données) s'accumule, à chaque seconde, dans chaque lieu, derrière tous les écrans, petits et grands, lumineux et ensommeillés, autour de chaque capteur sur la terre et autour de la terre. Et ça donne ce que trois terminologues et un linguiste appellent, avec pertinence pourtant, les « mégadonnées » mais que le reste de la planète appelle le *big data*. LE *big data* ? Forcément, si c'est « big », c'est masculin, non ? Ou alors, on pourrait écrire la *bigue data*, ce qui n'est pas mal finalement (une petite connotation fruits secs pour atténuer la froideur technologique).

La data s'accumule, plus vite, plus haut, plus fort. La data tient une forme olympique !

La data s'accumule et se sédimente sur les *data centers* comme la mousse et les lichens sur les tombes mal entretenues.

La data s'accumule et s'agglutine sur les disques comme les mouches sur les bouses de vache par forte chaleur.

La data s'accumule et s'agrippe aux serveurs comme les grattons aux chaussettes dans les sous-bois.

La data s'accumule puis se jette sur l'internaute comme jadis la vérole sur le bas clergé...

« La data c'est GAFA, la datum c'est Badaboum » affirme le manifeste DATADADA d'Albertine Meunier et Julien Levesque (juin 2014). Ma foi, c'est un bon résumé de la situation.

DATADADA

43-L'algorithme calcule

Posté le 3 juillet 2015

Le rouleau-compresseur lamine. La charrue laboure la terre. Le télescope rapproche le ciel de l'œil humain. L'algorithme calcule. Chaque outil a une fonction. Quand il est usé, démodé ou dépassé par le progrès technologique, il est remplacé par une nouvelle génération d'outil. Roule, ma poule !

Le début du XXI^e siècle est la grande saison des algorithmes qui rivalisent d'ingéniosité et, avec leurs potes les capteurs et leurs copines les puces, s'éclatent dans le *big data*.

Le temps où l'algorithme aidait l'homme à dérouler les étapes pour aller, physiquement ou intellectuellement, du point A au point B est dépassé. Ce n'est plus l'homme qui transmet les données de calcul à la machine ; l'homme est les données.

Tout est tracé : les connexions, les actions et les omissions, les expressions et les impressions, les aspirations et les transpirations (la liste n'est pas exhaustive) de tout un chacun. Tout cela pour un monde meilleur : suivi médical, organisation du trafic, sécurité des territoires, domotique épanouissante, accès à l'information. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.



Les excès actuels et à venir de ce techno-pouvoir, ainsi que l'incapacité béate des gouvernements à les réguler, sont dénoncés ici et là dans des blogs et dans des livres, au nombre desquels *La vie algorithmique*, de l'écrivain et philosophe Éric Sadin, parue récemment chez L'Echappée.

Interviewé par *Libération* (joli nom pour un quotidien...), Éric Sadin répond, justement : « Sous couvert de "libération" démocratique des données, ce qui est nommé *open data* ne vise, *in fine*, qu'à transformer des informations en services et applications marchandes visant à monétiser nos vies. [...] En une quinzaine d'années, nous serons passés de l'âge de l'accès à celui de la mesure algorithmique de la vie ».

À *Mediapart*, Éric Sadin fait remarquer que « de plus en plus de nos gestes sont orientés par des algorithmes en vue de nous faire adopter des comportements, non pas de façon coercitive, mais sous une forme incitative par la stimulation du désir ».

Parmi toutes les familles d'algorithmes qui transforment irréversiblement la société, ce sont les algorithmes prédictifs qui retiennent plus spécialement mon attention. Pour chaque individu contrôlé en continu, on peut prédire ses comportements dans les prochains jours, et ce au vu de tous, dans la ligne de la télé-réalité qui a tant séduit le *vulgum pecus*. Attention : « La fille qui tourne au coin de la rue va bientôt acheter le dernier livre de Guillaume Musso sur Amazon.fr ». Fantastique !

Se voir dicter (dans le vocabulaire algorithmique, le verbe suggérer est synonyme de dicter) une envie de boire, un choix de lecture, un itinéraire de promenade ou une heure de réveil a quelque chose de dérangeant. J'ai en mémoire mes cours sur le déterminisme et le libre-arbitre. Aura-t-on encore le choix demain de croire à l'un ou à l'autre ?

Mais il y a un effet secondaire des algorithmes prédictifs qu'on ne souligne pas assez. Si tout est rationnellement et froidement prédictible et prévu dans la vie des humains, s'en suivra inéluctablement le chômage pour toute une série de métiers et d'états : astrologues, fantaisistes, prédicateurs, sondeurs, sérendipitistes, adeptes du droit à l'erreur, défenseurs du goût sucré-salé du regret..., sans parler des archivistes qui, le choix des documents à conserver au titre d'archives historiques étant automatisé par l'analyse des précédents choix combinés aux statistiques de consultation, croisée avec le calcul algorithmique du *top-ten* des tendances historiographiques internationales, n'auront plus qu'à aller tailler une bavette avec Paul Emploi (bavette saignante ou calcinée, à programmer sur le smartphone). Le rêve !

Non, décidément, l'idée que la phrase « le cadavre exquis boira du vin nouveau » ait pu être forgée par un algorithme prédictif à l'aide de capteurs branchés sur la tête des surréalistes me coupe l'appétit poétique (heureusement qu'André Breton n'est pas né en 1990 à San Diego !).

44-Des parlementaires soyez l'émule !

Posté le 3 juillet 2015

Prenez modèle sur les parlementaires. Pas en toutes choses, bien sûr ! Les parlementaires sont des hommes et des femmes avec beaucoup de travers, comme tout le monde, et leur statut de représentant du peuple ne suffit à en faire des parangons de vertu ni de vice. Il est cependant une circonstance où l'attitude des parlementaires me semble exemplaire : c'est **dans la gestion de leur déclaration de patrimoine.**

Grâce à Jérôme Cahuzac (l'a-t-on seulement remercié ?), les parlementaires ont collectivement voté en 2013 une loi (et même plusieurs) sur la transparence de la vie publique. Il en est notamment résulté la création de la Haute Autorité (une de plus !) pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Coincés entre la transparence exigée par l'opinion publique et le souci de maîtriser la diffusion des données sensibles qui les concernent, ces messieurs-dames qui font nos lois (enfin, ce que l'Europe leur laisse à décider) se sont donc imposé de remplir un formulaire dénommé « déclaration de patrimoine » où ils dressent la liste de leurs biens avec les valeurs associées. Les déclarations sont contrôlées par les agents de la HATVP selon une procédure rigoureuse. **Depuis la mi-juillet 2015, ces déclarations de patrimoine sont consultables au siège de la préfecture du département où le parlementaire a été élu**, par tout citoyen inscrit sur les listes électorales, en présence d'un fonctionnaire (il faut prendre rendez-vous). Le « consultant » n'est pas autorisé à prendre des notes (*a fortiori* une copie ou une image) ; et la divulgation des informations lues est interdite et passible de sanctions conséquentes.

Sont appliquées ici deux modalités administratives tombées en désuétude, non qu'elles soient mauvaises, bien au contraire, elles sont éprouvées par plusieurs siècles d'histoire, mais parce que la société de l'information hyper-connectée les a un peu trop vite ringardisées. Je veux parler de la publicité et de la communication sur place.

1. La publicité

Il ne s'agit pas, bien entendu, de la pub (genre spot sur Youtube vantant un train de sénateur) mais du sens premier de la **publicité**, celui de rendre publique une information dans le but général de faire savoir une chose à qui doit la savoir et dans le but plus précis de permettre à toute personne de dénoncer, le cas échéant, un fait illicite ou erroné. L'exemple le plus classique est la publication des bans de mariage devant permettre à toute personne connaissant un empêchement légal à l'union annoncée d'en faire état (personne déjà mariée quand la règle est la monogamie par exemple). **Dans le cas de la déclaration de patrimoine, un citoyen qui constaterait un mensonge éhonté dans une déclaration ou qui aurait un doute sérieux, pourrait (devrait) saisir la HATVP** pour procéder à une vérification (car ce n'est pas au citoyen mais bien à l'administration de faire la police dans ce domaine).

2. La communication sur place

La protection de la vie privée et le contrôle des données à caractère personnel étant un sujet très sensible par suite de quelques excès favorisés par les réseaux numériques, les parlementaires ont choisi un mode d'accès à l'information extrêmement prudent : **uniquement avec les yeux, dans un lieu physique unique, en présence d'un tiers.** Cette pratique me rappelle celle en vigueur autrefois pour le cadastre : on pouvait aller à mairie, regarder le plan cadastral et demander qui était propriétaire de telle ou telle parcelle mais on n'avait pas le droit de noter ces informations ou de prendre une copie des documents. À l'heure de la dématérialisation tous azimuts, cela peut prêter à sourire mais la fin justifie les moyens. **Dire : « j'ai vu cela » a moins d'impact que de poster sur le web l'image d'un document original. Wikileaks est passé par là.**



Exemple à suivre ou du moins à méditer pour toute entreprise et tout individu face à des documents doublement à risque, car engageants et confidentiels.

45-Le document se démantibule

Posté le 27 juillet 2015

Le code d'Hammourabi gravé sur une stèle de basalte conservée au Louvre, la *Magna Carta* accordée par Jean sans Peur aux barons anglais en 1215, le journal de chasse de Louis XVI resté fermé un certain quatorze juillet, l'ordre de mobilisation générale pour la « Grande guerre », voilà des documents que l'on peut voir (dans les archives ou dans les musées), que l'on peut toucher (enfin, pas tout le monde, pas tous les jours), qui bruissent parfois, et que l'on peut sentir (ce mélange de fragrances minérales, animales ou végétales, d'enfermement et de siècles), voire goûter si on en croît Arlette Farge...

Les documents, jusqu'à présent, se caractérisaient par une matérialité accessible aux cinq sens. Et c'est ce qui fait leur charme aux yeux des adeptes des « vieux papiers ». Même quand le document, fragilisé par le temps et sacralisé n'est plus communicable à tous, on sait qu'il est là.

C'était le temps de l'analogique. Le temps du numérique blackboule tout cela.

Le numérique intermédialise la vue et supprime le toucher. Impossible de lire un écrit numérique ou de regarder une e-photo sans le truchement d'un outil de lecture et d'un logiciel pour décoder les données. Impossible de toucher physiquement tel ou tel fichier numérique ; on peut palper le disque de stockage mais pas le fichier unitaire ; c'est comme si, même en étant conservateur aux Archives nationales, on ne pouvait toucher que l'Armoire de fer sans espoir de poser sa main sur le journal de Louis XVI qui y est rangé. Les sons sont ceux des outils et les senteurs se limitent à des matériaux extérieurs au document (la batterie qui chauffe, la matière plastique de la housse de la liseuse...) en attendant les odeurs numériques que l'on insérera bientôt dans ses rapports. Et les goûteurs du numérique n'ont pas les mêmes goûts.

Le changement est radical. Le document n'est plus ce qu'il était.

Surtout, le document s'est démantibulé : les données d'une part, le support d'une autre, le serveur et les logiciels indispensables, l'écran, le réseau, la liberté accordée aux données élémentaires de vivre une autre vie de leur côté en parfaite désolidarisation de leurs congénères au gré des moteurs de recherche. Au point qu'on pourrait penser que la notion de document, incarnée jusqu'à présent dans une matérialité rassurante, n'a pas survécu au monde numérique de production, d'échange et d'accès à l'information.

Cependant, le document, défini comme l'enregistrement de données sur un support (à une date donnée) à des fins de trace ou de mémoire, continue d'exister. Il existe quel que soit le support d'enregistrement des données, comme le dit très bien la loi française sur les archives. Donc, si l'environnement est numérique, le document est numérique. Pourquoi la technologie numérique ou les usages numériques remettraient-ils en cause le fait de tracer des informations sur un morceau de matière et d'en assurer la maintenance pour témoigner que ceci a été dit, écrit, vu à telle date par telle personne à tel endroit ?



Portrait de Josette de Juan Gris (1916).

Oui, le document auquel on est habitué se démantibule ; les informations se morcellent et s'encastrent les unes dans les autres, les données de texte, d'image, de son, de révision, de signature, de conversion, d'horodatage s'agrègent et s'articulent comme des cubes.

Mais le document numérique garde son essence de document, c'est-à-dire une construction écrite qui trace une action ou porte une idée, localisée, datée, fixée et préservable au cours du temps (grâce aux migrations et à la traçabilité).

Le document numérique me fait volontiers penser à un tableau cubiste : un objet apparemment disloqué, des morceaux de guingois et pourtant constitutifs d'une même entité, des fragments séparés qu'il faut réassembler pour voir ce qui est donné à voir par l'auteur du document.

46-Mode de la majuscule

Posté le 3 août 2015

Je suis frappée depuis quelques mois par cette habitude de mettre une majuscule à chacun des mots du titre d'un article. Le phénomène concerne plus particulièrement les billets postés sur les réseaux sociaux par des anglophones. Par exemple, sur LinkedIn :



Cela commence à se voir aussi pour des titres en français. Une affaire de mode sans doute, ou une certaine forme de compensation à une époque où la minuscule s'est quasiment imposée dans la rédaction des adresses mail et des url.

Certes, les règles d'utilisation des majuscules sont différentes d'une langue à l'autre. En français, on les réserve ordinairement à la première lettre d'une phrase et aux initiales des noms propres, avec des subtilités qui ont toujours une charmante origine historique comme dans « Premier ministre » où la majuscule doit se mettre à Premier et non à ministre. En allemand, tous les substantifs prennent une majuscule à l'initiale. En anglais, l'usage pousse à mettre des majuscules aux mots que l'on veut souligner, faisant passer l'œil du lecteur avant la grammaire. On en est là. La majuscule se rit de la règle et suit son objectif : attirer le regard, retenir l'attention, flatter le client (Merci, Cher Monsieur, de Votre Précieux Avis), etc.

Les autorités (Académie, Office des publications des Communautés européennes...) qui veillent sur les langues recommandent de se prémunir contre la majusculinite aiguë. Cause perdue...

Finalement, pourquoi ne pas céder à la mode ?

Imaginons que je prévoie d'écrire un billet titré : **Attention, vos traces numériques peuvent vous jouer un mauvais tour !** Je devrai donc écrire :

Attention, Vos Traces Numériques Peuvent Vous Jouer un Mauvais Tour !

Mmouais.... Si le but est de signaler à l'internaute les mots importants au premier coup d'œil, comme des mots d'index, il serait sans doute plus efficace de classer les mots du titre dans l'ordre alphabétique, pour raccourcir le chemin du mot-clé au cerveau. J'écirai donc plutôt :

Attention Mauvais Numériques Tour Traces Vous

Il y a là un ravissant petit air d'Amour Belle Marquise Vos Yeux.... mais si j'ai des lecteurs avec ce titre, je m'estimerai chanceuse...

Suivre la mode, c'est sympathique. Mais ce n'est pas désagréable non plus de la devancer. Ainsi, en creusant l'idée initiale, si l'objectif est d'attirer l'attention du lecteur avec des mots-clés pour lui faire gagner du temps, allons-y carrément et passons aux pictogrammes. C'est dit, je vais titrer mon article :



47-La loi dispose et je stipule

Posté le 10 août 2015

Stipule : un mot qui sonne, ou plus exactement qui siffle (le *st* du début) et qui pète (le *p*), qui **siffle** comme une paille (*stipula*, en latin) sous l'effet du vent, et qui **pète** quand la tige éclate à la longue sous l'effet du soleil...

Les mots ont un sens, parfois plusieurs, et en change avec le temps, mais pas n'importe comment.

Stipuler veut dire énoncer une condition dans un contrat. Dire que la loi stipule que... est donc impropre et les juristes, par exemple Marie-Laure Fouché, ont raison de rappeler que la loi ne stipule pas ; la loi dispose, c'est-à-dire décide, unilatéralement. Cependant, le verbe **stipuler a aussi le sens courant de formuler une règle de manière autoritaire.**

Pour moi, le verbe stipuler évoque inmanquablement **ce poème de Maurice Fombeure** appris sur les bancs de l'école primaire :

— Je stipule dit le roi,
que les grelots de ma mule
seront des grelots de bois.
— Je stipule dit la reine
que les grelots de ma mule
seront des grelots de frêne.
— Je stipule dit le dauphin
que les grelots de ma mule
seront en cœur de sapin.
— Je stipule dit l'infante élégante
que les grelots de ma mule
seront fait de palissandre.
— Je stipule dit le fou
que les grelots de ma mule
seront des grelots de houx.
Mais, quand on appela le menuisier,
Il n'avait que du merisier.



Ce que j'ai appris plus récemment est que **ce poème est connu sous deux titres différents** : "Menuisier du roi", celui que je connaissais, et "Naïf". Le poème a été publié dans deux recueils de Maurice Fombeure : *Silence sur le toit* (1930) et *À dos d'oiseau* (1942) mais les références accessibles sur Internet sont contradictoires, de sorte que je n'ai pu savoir positivement sous quel titre il apparaît dans quel recueil. Si Internet ne sert même pas à pouvoir vérifier le titre d'une œuvre ou sa date de parution, on est pas aidé ! Moi qui croyais naïvement que ça servait, entre autres, à ça...

Toujours est-il que le titre "Naïf" suscite plus d'interrogations que l'autre car on se demande qui est naïf : le poème lui-même, les personnages de la cour qui croient que l'on peut fabriquer un grelot avec n'importe quoi comme le fait remarquer un enseignant sur son blog, ou encore le menuisier...

Comme quoi : *primo*, le titre d'un texte a son importance car on n'aborde pas la lecture de la même façon ; *secundo*, un auteur a parfaitement le droit de changer le titre de ses textes, mais *a priori* un même texte ne porte qu'un même titre dans une même publication à une même date.

Quel titre retenir ? Celui de l'enfance, évidemment. Mais, "Naïf" est tentant, d'autant plus que c'est très facile à écrire, tandis que, incertaine désormais sur le bon l'usage de la majuscule, j'hésite entre "Menuisier du roi", "Menuisier du Roi" et "Menuisier Du Roi"...

48-Dramaticule et dramascule

Posté le 17 août 2015

Petit drame.

Le mot **dramaticule** a été inventé par Samuel Beckett (1906-1989) pour qualifier une pièce de théâtre très courte. Le dramaturge avait décidé vers la fin de sa carrière d'écrire des pièces assez brèves pour ne pas ennuyer son public. *Catastrophe et autres dramaticules* paraît en 1982 ; la brièveté des textes n'est pas liée à une création de moindre importance mais au fait que le récit dramatique est concentré, resserré sur l'essentiel.

Dramascule est la contraction de drame et de minuscule, mot forgé par les traducteurs de l'auteur autrichien Thomas Bernhard (1931-1989) qui a écrit en 1988, vers la fin de sa vie lui aussi, des *Dramolette* (terme allemand, avec le diminutif "ette", comme dans le français piécette). Le propos de Bernhard est d'utiliser un récit banal de la vie quotidienne (un repas, un accident de voiture...) pour révéler les sentiments d'une population autrichienne nostalgique de la période nazie quarante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les deux mots ont résonné dans ma tête à la lecture d'un fait divers dans l'actualité de la fin juillet : la mort du lion Cecil. J'hésite entre dramaticule et dramuscule mais le scénario comporte les ingrédients du genre.



L'intrigue.

Un riche Américain se paie un safari en Afrique. Il tire (à l'arc). Le lion est mort. La nouvelle se répand. Le public des réseaux sociaux pousse une grande clameur et demande la tête du chasseur. Les politiques, la justice et la presse essaient de suivre...

C'est un fait banal au sens de quelque chose qui se produit régulièrement tout autour de la planète : des animaux tués à la chasse, des animaux abattus en dehors de la réglementation nationale et internationale pour des raisons de trafic de fourrure ou d'ivoire, des animaux maltraités, des animaux tués tout court (sans justificatif particulier).

C'est une histoire bien circonscrite avec deux points violents : le coup qui tue le lion, le point climax du lynchage médiatique du chasseur.

C'est surtout un révélateur de sentiments et comportements humains, révélateur d'une hypocrisie récurrente que les réseaux sociaux ne font que mettre en lumière. Au signal, des masses d'internautes se précipitent sur la toile pour aboyer, le plus souvent anonymement, ici pour défendre la nature majestueuse et lointaine. Un moyen économique de se dédouaner, à ses propres yeux au moins, d'avoir ici et là manqué de respect à la nature et à ses êtres vivants dans la vie de tous les jours. Se donner bonne conscience d'abord.

Les réseaux sociaux sont un exutoire. Que des Zimbabwéens – qui n'ont pas la chance d'être des stars félines – crèvent de soif ou galèrent au quotidien pour vivre, tout le monde s'en fout. Il faut préciser que Cecil, figure du panthéon des grandes causes environnementales, vivait physiquement au Zimbabwe (qui se trouve quelque part, loin des États-Unis...).

L'homme est un lion pour l'homme (*Homo homini leo est*).

49-Disparition et avenir de la pellicule

Posté le 24 août 2015

La pellicule photographique a pratiquement disparu des rayons des magasins et des sites marchands. Le film argentique a été définitivement « impressionné » par l'éclat du numérique. Trop « sensible », il n'a pas tenu le choc devant la déferlante des zéros, des Huns et des pixels...

À quelques années d'intervalle (2010, 2013), les deux géants de la pellicule, Kodak et Fuji, ont cessé la fabrication des pellicules photos : les mots Kodachrome, Fujicolor et pelloche noir et blanc sonnent comme des choses d'antan. Après un siècle de développement et de démocratisation, la pellicule photo cède la place à la technologie numérique plus rapide, plus productive, moins chère, moins exigeante aussi (l'ami qui pense pour vous...).

Mais la pellicule ne va pas disparaître car elle a des atouts que le numérique n'a pas. Ses nuances de sensibilité et d'exposition procurent aux amateurs, aux esthètes, aux artistes, des joies inégalées : préparation de la prise de vue, émotion quand le révélateur est à l'œuvre, netteté du grain, atmosphère de l'image. Le numérique séduit par sa docilité et sa profusion mais cela ne fait que renforcer la nostalgie des connaisseurs de la photo argentique. Laissant au numérique la production ordinaire des images professionnelles et personnelles, la pellicule photo devient extra-ordinaire. Et il en va de même pour la pellicule film en raison de la qualité visuelle qu'elle procure. Steven Spielberg n'a-t-il pas déclaré préférer la pellicule au numérique pour sa pureté ?

Et il n'est pas le seul. **Il y a donc un avenir, même restreint, pour la pellicule. Un avenir de qualité et de plaisir.**



De la même façon, le courrier électronique a pratiquement supplanté le courrier papier qui subsistera avec une valeur ajoutée de solennité, de confort visuel, de secret, d'intimité...

Le scénario est récurrent dans l'histoire des techniques :

- au XVI^e siècle, le livre imprimé remplace le manuscrit comme support de diffusion de la connaissance mais le manuscrit se maintient comme support de consignation des idées et d'élaboration des livres ;
- au milieu du XX^e siècle, le journal télévisé a concurrencé le journal radiodiffusé ; on aurait pu croire la fin de la radio arrivée (c'est tellement mieux avec l'image !) et il n'en a rien été ;
- la voiture à cheval a été remplacée par l'automobile mais le cheval a toujours un rôle important dans la société, avec un statut revalorisé pour le sport et les loisirs ;
- le pain industriel a envahi le marché jusqu'à ce que le consommateur se remette à apprécier les petites boulangeries qui proposent des pains artisanaux et goûteux, ou alors à fabriquer lui-même son pain, ajoutant le plaisir de la création à celui de la dégustation ;
- le réfrigérateur a équipé tous les foyers en quelques décennies mais voici qu'on reparle de la conservation « naturelle » des aliments ;
- etc.

Le numérique n'échappe pas à la règle, même si certains lui prêtent le pouvoir de tout balayer et d'éradiquer l'analogique. **Le vrai progrès n'est pas dans la technologie mais dans la possibilité de préserver le meilleur équilibre entre les outils et les objectifs.**

50-Ce que l'écran dissimule

Posté le 31 août 2015

Je ne parle pas du petit écran ou du grand écran. Je parle de **l'écran comme moyen de lire les documents numériques, de cette partie lumineuse de l'ordinateur, de la tablette ou du smartphone** qui met sous les yeux du lecteur un texte reçu à une adresse électronique ou cliqué sur Internet (en supposant que le format des données n'est ni obsolète ni corrompu).

Comparé au monde de la lecture papier, l'écran numérique est un intermédiaire entre le fichier où est enregistré le document (qui se trouve quelque part, on ne sait pas bien où du reste) et le lecteur qui fait défiler les pages correspondant au contenu de ce document. L'écran est médiateur entre les disques ou les serveurs et l'œil de l'utilisateur. L'écran facilite l'accès à l'information.

Mais, toujours en comparaison des pratiques papier, l'écran est aussi un dissimulateur. Je ne parle pas de ces fenêtres de pub intempestives qui cachent ce que vous êtes en train de lire mais du fait que l'écran cache aux yeux du lecteur certaines informations qui étaient naguère visibles au premier regard sur l'objet-document. Ce sont les informations de provenance et de date (portées classiquement par l'enveloppe et/ou l'en-tête-pied de page du document papier) ; ce sont aussi le volume et le contexte de l'information (tout ce qu'apprennent intuitivement au lecteur le nombre de pages, leur taux de remplissage, la texture du papier, l'écriture, les indices d'original ou de copie, les agrafes, etc.

La transposition de ces éléments dans le monde numérique s'est bien faite dans le cas de l'imprimé et le livre numérique reste un objet soigné. Dans le domaine de la communication, les pages web qui remplacent les publications papier n'ont pas trop perdu en changeant de forme. Mais pour les documents qui sont destinés à tracer les affaires, ceux qui sont échangés entre collaborateurs, entre fournisseurs et clients, entre administration et administrés, la transition numérique est moins maîtrisée car les acteurs sont plus nombreux et personne – ou pas grand monde – ne s'est soucié de les accompagner dans cette transition.



L'écran dissimule parfois la provenance réelle d'un mail, alors qu'il n'est pas bien compliqué d'aller vérifier l'en-tête (*header*) qui indique la véritable adresse émettrice ou l'adresse IP.

L'écran dissimule l'état d'original ou de copie visible sur un papier et il faut savoir lire, derrière l'écran, la trace numérique qui porte l'information équivalente (cf « L'original est mort, vive la trace numérique » d'Isabelle Renard).

L'écran dissimule le contexte du document dans le sens où le dossier auquel appartient un document numérique est virtuel. Si les données de contexte (émetteur, affaire, objectif, date, relation à un document principal, etc.) ne sont pas insérées dans le nom du fichier ou dans la page proprement dite, le document unitaire (le fichier numérique) apparaît orphelin, voire apatride. Combien de fois, en cliquant sur le lien d'un résultat de recherche sur Internet, j'ai vu s'ouvrir un document sans titre, sans auteur et sans date... y compris émanant de professionnels de l'information. L'information tronquée n'est pas exploitable !

L'écran dissimule les modifications en mode révision et les commentaires des relecteurs. Ces éléments sont en général masqués après validation du document mais masquer ne veut pas dire supprimer. Les données sont toujours là tant qu'on ne les détruit pas positivement. Quand ces documents échangés sont engageants ou porteurs d'un risque, il n'est pas neutre pour l'émetteur de n'enregistrer que ce qui doit être et, pour le destinataire, de savoir lire derrière l'écran. J'ai entendu quelques histoires croustillantes de fournisseurs qui avaient laissé dans le fichier portant leur offre commerciale toutes les traces de l'élaboration et des discussions sur l'affaire, de sorte que le client pouvait, au prix d'une toute petite manipulation, voir toutes leurs hésitations et leurs sottises... Inutile de dire que ces fournisseurs n'ont pas été retenus.

Le pourcentage des utilisateurs formés à produire un document numérique de bonne qualité et propre est encore très faible. Et le gagnant est..... celui qui est moins naïf et mieux formé que l'autre !

51-Un bidule

Posté le 7 septembre 2015

Devinette de rentrée.

Je suis une chose, un truc, un machin, **un bidule**, bref un objet souvent insignifiant mais qui a cependant son importance. La preuve, c'est qu'il existe une **journée internationale** en mon honneur.

Je suis un bidule **très ancien**, quasiment indissociable de la civilisation. On me trouvait déjà il y a quelques millénaires. Pour beaucoup de gens, j'ai même un **rôle quotidien**. Traditionnellement, on me respecte et on ne jette pas sans raison. Mais les temps changent...

J'existe dans **tous les pays** et sous **tous les régimes**. L'activité dont je fais l'objet est **réglementée**. Les professionnels de mon secteur ont suivi une **formation** très particulière même si je rassemble aussi beaucoup d'amateurs.

Mes usages obéissent à diverses modes, selon les époques et selon les cultures, ce qui donne toute une gamme de bidules, **de formes et de types variés**. Quand je suis **complet**, je fais plus d'effet. Celui ou celle qui me prend dans ses mains me trouvera, selon le temps et selon son **goût**, croustillant ou un peu sec. Je peux aussi me présenter comme une tartine indigeste...

Je ne suis pas un bidule très coloré : plutôt jaunâtre autrefois, majoritairement **blanc** aujourd'hui mais il ne faut pas généraliser. On me range assez souvent dans des boîtes, dont certaines sont plutôt jolies. Quelquefois, il y a une ficelle.

Il y a plusieurs façons de me mesurer, par exemple en **kilos** (ne pas confondre avec les livres).

Parmi les événements peu agréables auxquels je suis confronté, on peut citer : le **grignotage** de souris (quand on m'a négligé et remisé dans un lieu inapproprié), la **congélation** car ce n'est pas ma destinée normale et cela gâte ma qualité, et l'émiettement.

L'émiettement est vraiment déplaisant : quand je ne m'émiette pas tout seul du fait d'une confection hâtive ou d'une composition médiocre, ce sont ceux qui me manipulent qui m'éparpillent en petits bouts et me laissent traîner sur les tables. En général, ces miettes ne sont pas récupérables mais, dans des cas extrêmes, il se peut qu'elles soient interceptées par un corbeau et alors, le propriétaire initial n'a plus qu'à chanter, tandis que l'autre aura la gueule enfarinée...

Autre sort peu enviable : la **falsification**. Certaines personnes mal intentionnées introduisent dans le processus de ma fabrication des composants douteux de sorte qu'à l'arrivée je n'ai plus rien d'authentique bien que mon apparence le laisse croire.

Il faut vraiment faire attention avec moi car il arrive que je comporte des **éléments toxiques** qui, s'ils se répandent dans l'organisme, sont capables de le conduire tout droit dans le pétrin.

Avec les outils actuels de fabrication et de conservation, dans le domaine de la **restauration**, je suis amené à passer d'un serveur à l'autre, parfois de **gros serveurs**...

À noter encore que, quand je suis **perdu**, celui ou celle me trouve se délecte...

Qui suis-je ?



Si vous avez répondu : le pain, ce n'est pas la bonne réponse...

Si vous avez trouvé la réponse dès la première phrase sans douter jusqu'à la dernière, vous avez battu **le record** !

52-Je récapitule

Posté le 14 septembre 2015

Voici le cinquante-deuxième et dernier billet de ma série hebdomadaire en –ule. Le moment de récapituler. Qu'est-ce à dire ?

Les trois verbes anglais utilisés communément pour traduire le français récapituler (*sum up*, *summarize*, *overview*) montrent les nuances de l'opération. Pour récapituler, on peut : **additionner, résumer ou donner une vue d'ensemble.**

Je pourrais donc additionner les données des cinquante et un premiers billets mais comme mes petits textes comportent peu de chiffres, il n'est pas aisé d'en faire la somme. Je peux en revanche faire la somme des mots-clés de chaque billet et noter les plus fortes redondances. Ce qui donne, dans l'ordre alphabétique : **algorithme, archivage, archives, big data, concision, déclaration, diplomatique, document, données, écran, histoire, information, Internet, latin, logiciel, MOOC, numérique, publicité, rébus, spam, texticule, titre.** J'aurais pu faire un nuage de mots-clés avec ça mais le nuage est déjà démodé (entendez le nuage de mots, pas le *cloud* qui est, lui, au mieux de sa forme).

Résumer un blog est un exercice particulièrement délicat et, en l'occurrence, inapproprié car ces cinquante et un texticules ne racontent pas une histoire dont on pourrait résumer l'intrigue comme on peut le faire pour un roman. Il serait envisageable de résumer chaque billet, façon tweet (140 caractères) mais ce serait lassant et encore trop long.

Face au résumé, la synthèse est ici plus pertinente. N'étant pas lectrice de mon blog – je lis volontiers ceux des autres – je suis mal placée pour synthétiser ce que les internautes y lisent. Je suis plus à l'aise pour dire ce que j'ai voulu y dire, à savoir :

- que la société de l'information est un terrain d'observation et de recherche passionnant pour comprendre où va le monde et à quelle sauce nous serons bientôt mangés car les réseaux ont de grandes oreilles et de grandes dents ;
- que cette critique de la société est à la portée de tous, à partir de concepts très simples comme ceux qu'enseigne la diplomatique : la donnée *versus* le document, l'authenticité *versus* la falsification, l'éphémérité *versus* la pérennité, l'archivage *versus* le stockage, la mémoire *versus* l'oubli, l'inconséquence *versus* la responsabilité, etc. ;
- que l'Histoire est pleine de petites histoires qui sont autant d'illustrations de ce qui se passe aujourd'hui (et de ce qui se passera demain) ; leur transposition au XXI^e siècle est très amusante ;
- que l'étude comparative du document et de sa forme (support, taille, structure, composition, agencement, tournure, style, enregistrement, etc.) est plus instructive qu'on ne l'admet généralement ;
- qu'il est toujours profitable d'étudier le sens des mots, leur étymologie et leur évolution ; c'est même un exercice salutaire pour ne pas se laisser contaminer par la confusion lénifiante du discours ambiant ;
- et que l'humour est une consolation face aux incohérences de ce monde.

En fait, tous ces texticules parlent, d'une façon ou d'une autre, de la gouvernance de l'information.

Gouvernance de l'information : c'est quand l'information gouverne les humains, n'est-ce pas ?



Liens web

01-Blogule et texticule

<http://cpasmoi.blogspot.fr/2007/08/rpondez-moi-la-suite.html>

<http://www.oudipo.fr/2014/06/la-petite-fadette-lautre/>

02-Elle s'appelait Caroline et était minuscule

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcuin>

<http://expositions.bnf.fr/carolingiens/borne3.htm>

03-Archivistique : le crépuscule ?

<http://transarchivistique.fr/les-ecrits-senvolent-compte-rendu-de-lecture/>

<http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/2014/10/01/les-ecrits-senvolent-un-cri-dalarme-pour-les-archives/>

<http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/>

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/publications/terminologie-archivistique/>

<http://www.editionsfavre.com/info.php?isbn=978-2-8289-1425-7>

<http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/2014/10/01/les-ecrits-senvolent-un-cri-dalarme-pour-les-archives/>

<http://transarchivistique.fr/les-ecrits-senvolent-compte-rendu-de-lecture/>

06-De l'importance de la virgule

<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Tel/Traite-de-la-ponctuation-francaise>

08-Gestion des mails : j'ai changé de formule

<http://www.rustica.fr/tv/techniques-pour-desherber-jardin,6438.html>

09-Les archives de la canicule

<http://www.risques.gouv.fr/risques-naturels/canicule>

[http://www.notre-planete.info/actualites/1139-](http://www.notre-planete.info/actualites/1139-bilan-canicule-2003-70000-morts-Europe-20000-morts-France)

[bilan canicule 2003 70000 morts Europe 20000 morts France](http://www.notre-planete.info/actualites/1139-bilan-canicule-2003-70000-morts-Europe-20000-morts-France)

10-Réseau ou ergastule ?

<http://web17.ac-poitiers.fr/site/e.brie-sous-archiac/index.php?rub=Article&a=33>

<http://www.unjourdeplusaparis.com/files/2014/04/girafe-zoo-vincennes.jpg>

12-Un MOOC qui bouscule

<http://blog.cr2pa.fr>

Voir la vidéo de présentation : http://www.dailymotion.com/video/x2bpqeq_bien-archiver-la-reponse-au-desordre-numerique_school

Et la présentation de la formation (gratuite et grand public) : https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris10/10003/Trimestre_1_2015/about

15-Un homme crédule

http://ledroitcriminel.free.fr/le_phenomene_criminel/les_agissements_criminels/escroquerie_chasles.htm

16-Souffrez que je vous congratule

https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris10/10003/Trimestre_1_2015/about

<http://blog.cr2pa.fr/le-club/cr2pa/>

<http://blog.cr2pa.fr/2014/12/mooc-du-cr2pa-quatre-bonnes-raisons-de-sinscrire/>

17-L'ère de la particule

http://fr.wikipedia.org/wiki/Particule_%C3%A9l%C3%A9mentaire

18-L'homme, le temps et la capsule

http://www.marseille.fr/sitevdm/jsp/site/Portal.jsp?document_id=21622&portlet_id=8

<http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/2014/11/23/archivage-dans-le-monde-5sur6/>

<http://www.ledevoir.com/opinion/blogues/les-mutations-tranquilles/427521/transmission-culturelle-et-sociale-placeriez-vous-dans-une-capsule-temporelle-a-ouvrir-en-2115>

<http://abcnews.go.com/US/oldest-us-time-capsule-opened-today/story?id=28025479>

<https://www.apple.com/fr/airport-time-capsule/>

19-L'archivage et son point de bascule

https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris10/10003/Trimestre_1_2015/about

21-Fusion et confusion autour de la cellule

<http://fr.wikihow.com/fusionner-des-cellules-dans-Excel>

22-Sans archives, on affabule

http://www.marat-jean-paul.org/Site/Onfray_ou_laffabulation.html

23-Une attitude un peu ridicule

http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_%28typographie%29

24- Fanatisme sans scrupule

<http://www.france24.com/fr/20150226-irak-mossoul-organisation-etat-islamique-demolit-statues-paiennes-vieilles-plus-2000-ans/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alamut_%28roman%29

25-Le registre matricule

<http://sections.se-uns.org/94/spip.php?article1033>

26- Réflexions sur le conventicule

<http://www.marieannechabin.fr/2014/11/avez-vous-des-nouvelles-du-comite-theodule/>

27-Remplace ou annule ?

<http://www.bourges-tourisme.com/>

www.marieannechabin.fr/2014/06/deboire/

https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris10/10003/Trimestre_1_2015/about

28-Une loi-tarentule

<http://transarchivistique.fr/les-archives-courantes-une-expression-logistique-confuse-et-contre-productive/>

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2015/03/10/vitam-future-plateforme-archivage-numerique-etat>

30-Spam-papule et spam-pustule

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Spam>

32-Chaque processus doit définir les documents qu'il manipule

https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/Paris10/10003/Trimestre_1_2015/about

36-Soit dit sans préambule

<http://blog.cr2pa.fr/2015/04/bilan-du-mooc/>

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/05/20/quiz-avez-vous-du-vocabulaire_4636718_4355770.html

38-Les sept collines de Rome, et le Janicule

http://fr.wikipedia.org/wiki/Sept_nouvelles_merveilles_du_monde

39-La fin du fascicule ?

http://www.pascalgalodeediteurs.com/grand-west_270_bretagne_.html

40-L'art de la notule

<http://www.marieannechabin.fr/2014/09/blogule-et-texticule/>

<http://www.marieannechabin.fr/2014/06/redhibitoire/>

<http://www.buveurs-dencre.com/n-comme-notule/>

41- KissKissBankBank, Ulule...

<http://www.kisskissbankbank.com/>

<https://fr.ulule.com/>

http://www.liberation.fr/societe/2015/04/09/pour-en-finir-avec-le-latin-et-le-grec_1237894

42-La « data » s'accumule

http://www.lesechos.fr/24/09/2013/LesEchos/21528-142-ECH_la-data--une-nouvelle-arme-de-seduction-massive.htm

<http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/57583/la-data--levier-pour-personnaliser-sa-presence-digitale.shtml>
<http://frenchweb.fr/la-data-va-t-elle-envahir-les-stades/168779>
<http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/2014/08/26/les-megadonnees-auront-elles-raison-du-big-data/>
<http://albertinemeunier.net/datadada/>
<http://www.marieannechabin.fr/2015/07/la-data-s-accumule/>

43-L'algorithme calcule

<http://www.lechappee.org/la-vie-algorithmique>
http://www.liberation.fr/economie/2015/03/22/il-est-imperatif-de-contenir-la-puissance-du-technopouvoir_1226071
<http://blogs.mediapart.fr/blog/morvandiaux/050415/le-techno-capitalisme-eric-sadin>

44-Des parlementaires soyez l'émule !

<http://www.hatvp.fr/>
<http://www.marieannechabin.fr/2012/08/publicite/>

45-Le document se démantibule

https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Hammurabi
https://fr.wikipedia.org/wiki/Magna_Carta
<http://www.musee-armee.fr/collections/base-de-donnees-des-collections/objet/ordre-de-mobilisation-generale-du-2-aout-1914.html>
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=AF-100557
<http://www.seuil.com/livre-9782020108812.htm>
<http://www.ebouquin.fr/2012/01/24/le-livre-numerique-aura-t-il-une-odeur/>

47-La loi dispose et je stipule

<http://forums-enseignants-du-primaire.com/topic/301455-naif-de-fombeure/>
<http://fouche-avocat.fr/du-bon-usage-du-verbe-stipuler/>

48-Dramaticule et dramascule

<http://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Cinq-dramaticules/ensavoirplus/>
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Dramuscules>
<http://www.rfi.fr/hebdo/20150807-zimbabwe-braconnage-mort-cecil-lion-scandale-international>

49-Disparition et avenir de la pellicule

<http://blog.mondediplo.net/2013-06-04-La-pellicule-absente>
<http://www.paruvenu.fr/immobilier/l/Conserver-ses-aliments-sans-frigo-i24455>
<http://blog.super-marmite.com/2012/02/malin-comment-survivre-sans-frigo/>

Index des mots-clés

(les numéros renvoient aux numéros des billets)

- À retenir, 37
- Accumuler, 42
- Actualité, 37
- Affabulation, 22
- Alamut, 24
- Algorithme prédictif, 43
- Algorithme, 35, 43
- Algorithmique, 43
- Annule et remplace, 27
- Archivage, 12, 19, 32
- Archives, 3, 4, 9, 22, 25
- Archiviste, 28
- Archivistique, 3
- Atomisation, 17
- Bascule, 19
- Bâton, 34
- Bidule, 51
- Big data, 17, 33, 35, 42
- Blog, 52
- Blogue, 1
- Bobologie, 36
- Boston, 18
- Cadeau, 14
- Canicule, 9
- Capsule de temps, 18
- Carotte, 34
- Cellule, 21
- Chasles (Michel), 15
- Châteauroux, 16
- Cheval, 11
- Choc de simplification, 2
- Comité, 7
- Commission, 26
- Concision, 1, 14
- Confusion, 21
- Congratulations, 16
- Contexte, 50
- Conventicule, 26
- CR2PA, 12
- Crépuscule, 3
- Critique, 52
- Cubisme, 45
- Culture, 29
- Datadada, 42
- Date, 42
- Datum, 42
- De Gaulle (Charles), 7
- Déclaration de patrimoine, 44
- Déclaration, 27
- Défi, 13
- Définition, 51
- Démocratie, 41
- Destruction, 4
- Devinette, 51
- Diplomatique, 15, 50
- Discours, 6
- Document d'archives, 51
- Document engageant, 50
- Document, 19, 32, 45
- Donnée, 17
- Données personnelles, 33, 44
- Données, 42
- Dramascule, 48
- Dramaticule, 48
- École, 27
- Écran, 10, 50
- Écriture, 2
- Édition, 39
- Efficacité, 46
- Élèves, 25
- En-tête, 50
- Ergastule, 10
- Erreur, 5
- Espace, 23
- Excel, 21
- Expression, 34
- Fascicule, 39
- Fausserie, 15
- Férule, 34
- Fichier numérique, 50
- Financement participatif, 41
- Fombeure (Maurice), 47
- Fonctionnalité, 21
- Formation, 12
- Fusion, 21
- GAFA, 20
- Genre documentaire, 40
- Google, 31
- Gouvernance de l'information, 52
- HATVP, 44
- Hercule, 13
- Histoire, 15, 22, 24
- Indexation, 35
- Infobésité, 8
- Information, 29, 37
- Infospatule, 29
- Innovation pédagogique, 12
- Internet, 10, 20
- Intrusion, 31
- Islam, 24
- Janicule, 38
- Jobs (Steve), 18
- Journaliste, 37
- Kecskeméti (Charles), 3
- KissKissBankBank, 41
- Körmendy (Lajos), 3
- Langue, 46
- Larousse, 36
- Latin, 42
- Latin-grec, 41
- Librairie, 40
- Lion Cecil, 48
- Logiciel, 8, 23
- Loi, 28
- Mail, 9
- Majuscule, 46
- Matricule, 25
- Méduse, 20
- Mérule, 4
- Messagerie électronique, 8
- Ministre, 29
- Minuscule caroline, 2

Mise à jour, 39	Science, 15
Mode, 46	Sens, 45
Modiano (Patrick), 29	Servitude, 10
Modification, 50	Société de l'information, 52
MOOC, 12, 16	Spam, 8, 30
Mossoul, 24	Spéculation, 31
Nanterre, 12	Statues, 24
Navet, 34	Stipuler, 47
Nombre, 38	Surveillance, 35
Note, 40	Tarentule, 28
Notule, 40	Tentacule, 20
Nouveaux mots, 36	Texticule, 1, 40
Numérique, 11, 13, 45, 49	Théodule, 7
Numérologie, 38	Titre, 46, 47
Œuvre, 14	Transmission, 18
Opusculé, 14	Transparence, 44
Papa, 31	Travaux, 13
Papier, 11	Trésors nationaux, 28
Papule, 30	Tri, 8
Parlementaire, 44	Typographie, 23
Particule, 17	Ulule, 41
Pécule, 33	Ursule (sainte), 5
Pellicule, 49	Vandalisme, 24
Ponctuation, 23	Versionnage, 39
Popeye, 5	Vie privée, 31
Pourriel, 30	Vinaigre, 20
Procédure, 27	Virgule, 6
Processus, 32	Virus, 4
Progrès, 49	Voiture, 11
Projet, 41	Vrain-Lucas (Denis), 15
Promesse, 6	Warhol (Andy), 18
Publicité, 20, 44	Zoo, 10
Pustule, 30	
Québec, 18	
Queneau (Raymond), 1	
Quiz, 36	
Rébus, 10, 46	
Récapituler, 52	
Record creation, 19	
Réforme du collège, 41	
Registre, 25	
Représentativité, 26	
Réseau, 10	
Réseaux sociaux, 48	
Responsabilité, 9	
Rêts, 10	
Ridule, 16	
Sadin (Éric), 43	

Présentation de l'auteur



Marie-Anne Chabin est un expert indépendant dans le domaine de l'archivage et de l'information numérique. Ancienne élève de l'École des chartes (Paris), elle a effectué une partie de sa carrière à la Direction des Archives de France, puis choisi d'élargir son expérience à la gestion électronique de documents et à l'audiovisuel (à l'Institut national de l'Audiovisuel entre 1997 et 1999), avant de fonder en 2000 son propre cabinet de conseil (www.archive17.fr).

Concepteur de la méthode Arcateg™ (archivage par catégories), elle accompagne aujourd'hui les entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'une politique d'archivage centrée sur les risques et les responsabilités des managers et des collaborateurs.

Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur l'information sous toutes ses formes et la place des archives dans la société, elle propose également des formations à l'archivage managérial (*records management*) et à la diplomatie numérique, disciplines qu'elle a enseignées au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) de 2008 à 2014. Elle est actuellement chargée de cours à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Elle est membre fondateur et secrétaire général du CR2PA, Club de l'archivage managérial (www.cr2pa.fr).

Marie-Anne Chabin est le responsable pédagogique du MOOC « Bien archiver : la réponse au désordre numérique » qui a séduit des milliers d'internautes (Nanterre-CR2PA).

MAC tient un blog archivistique (<http://transarchivistique.fr/>) en plus du blog www.marieannechabin.fr d'où est tiré le présent recueil.